

N° 7  
17 MAI  
2001

Page 1  
à 92

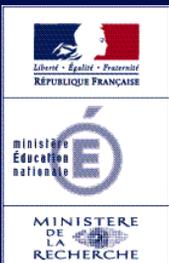
# L.B.O.

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

NUMÉRO  
SPÉCIAL

● PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE  
DE LA FORMATION CONTINUE

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS,  
TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



VOLUME 1

## PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE

PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION  
CONTINUE DE LA DIRECTION DES PERSONNELS  
ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

3 N.S. n° 2001-082 du 9-5-2001 (NOR : MENA0100931N)

### Volume 1

- 5 RÉCAPITULATIF DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ
- 6 LISTES DES DISPOSITIFS SE DÉROULANT DE SEPTEMBRE  
À DÉCEMBRE 2001
- 9 Séminaires nationaux
- 27 Formations de personnes et d'équipes ressources
- 49 Adaptation à l'emploi
- 85 Rencontres interprofessionnelles de service public

### Volume 2

- 95 Actions de formations destinées aux personnels  
des établissements d'enseignement supérieur
- 137 Note technique à l'attention des candidats
- 140 Note technique à l'attention des services académiques  
de formation des personnels



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Nicole Krasnopolski -  
Rédactrice en chef : Dominique Subier - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Arantias -  
Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la  
rédaction : Micheline Burgos - Préparation technique : Monique Hubert - Chef-maquettiste :

Bruno Lefebvre - Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Karin Olivier, Pauline Ranck

● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, bureau des publications, 110, rue de Grenelle,  
75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS :  
CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13.

● Le B.O. est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.

● Le numéro : 15 F - 2,29 € ● Abonnement annuel : 485 F - 73,94 € ● ISSN 1254-7131 ● CPPAP n°777 AD - Imprimerie Maulde & Renou.

# DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

**N.S. n° 2001-082 du 9-5-2001**

**NOR : MENA0100931N**

**MEN - DPATE D2**

---

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie  
et au directeur de l'académie de Paris*

---

■ Le programme national de pilotage de la formation continue 2001-2002 s'inscrit dans les perspectives tracées par la lettre de cadrage relative au nouveau dispositif de formation continue publiée au B.O. n° 46 du 23 décembre 1999.

Cette programmation annuelle du plan triennal fera l'objet de deux publications semestrielles, permettant une plus juste adaptation aux évolutions du système éducatif.

La présente publication annonce les dispositifs mis en place pour la période de septembre à décembre 2001, période pour laquelle priorité est bien sûr donnée à l'adaptation à l'emploi.

Articulée autour des thèmes prioritaires définis pour 3 ans, cette programmation inclut également les dispositifs de formation menés dans le cadre du réseau des écoles de service public, ainsi que ceux destinés aux personnels des établissements d'enseignement supérieur.

La gestion qualitative des ressources humaines, les technologies d'information et de communication, l'accompagnement des réformes et le renforcement de la formation continue des personnels d'encadrement, trouvent ici une nouvelle déclinaison destinée à la mise en œuvre

de plans académiques élaborés tant en fonction du projet académique que des priorités nationales.

En effet, bien que la formation continue des personnels administratifs, techniques et d'encadrement soit pour sa plus grande part sous votre responsabilité, elle se doit de prendre en compte les orientations définies au niveau national. Ce n'est que par un dialogue permanent entre ces deux niveaux que la cohérence nationale sera préservée. C'est ainsi qu'il faut comprendre la mission de pilotage assurée par l'administration centrale.

Impulsion, évaluation, régulation au travers d'échanges permanents, telles sont les étapes du pilotage négocié.

Dans une logique de diagnostic partagé, il est nécessaire de ménager des espaces de rencontres avec des partenaires clairement identifiés. Il importe de préciser, dans chaque académie, les modes d'organisation de la formation initiale et continue des personnels car, si la diversité des structures constitue une réelle richesse en regard des spécificités locales, elle peut également devenir un obstacle à la construction d'un véritable dialogue.

Les équipes que vous avez constituées pour définir et mettre en œuvre la politique académique de formation, représentatives de tous les personnels administratifs,

techniques et d'encadrement, travaillent en étroite collaboration avec les services de gestion afin de garantir la plus grande efficacité des dispositifs mis en place. Ainsi peut-on mesurer la valeur ajoutée par la formation à la gestion des ressources humaines et l'importance accrue du rôle des DRH dans le pilotage de la formation.

Les nouveaux outils, GAIA rénové et la base centrale de pilotage, sont, dans ce domaine, une aide précieuse à la décision. Opérationnels dès cette année, ils vont permettre à chacun des acteurs, aux niveaux académique et national, d'avoir une vision d'ensemble des réponses apportées par la formation aux besoins des

personnels comme de l'institution. Ils faciliteront la diffusion des innovations, la régulation et la mise en cohérence des dispositifs proposés. De ce fait, l'ensemble du système gagnera fortement en lisibilité.

Je souhaite que notre dialogue, enrichi par ces apports nouveaux, renforce la construction commune d'une formation à l'écoute des personnels et au service du système éducatif.

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

La directrice des personnels administratifs,  
techniques et d'encadrement  
Béatrice GILLE

# UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

Publiées au B.O. du 5 avril 2001, les universités pilotées par la DPATE ou copilotées par la DESCO et la DPATE sont les suivantes :

## **“De meilleures relations parents-école : un enjeu pour la réussite scolaire”**

Structure à l'initiative : IUFM de Créteil

Pilotage : DESCO/DPATE

Interlocuteur : DESCO

Dates : du 9-7-2001 au 12-7-2001

Lieu : Centre IUFM - 93200 Saint-Denis

## **“Collèges et lycées, des lieux d'apprentissage et de socialisation : accueil et responsabilisation des élèves en France et en Europe”**

Structure à l'initiative : Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (FOEVEN - Paris)

Pilotage : DESCO/DPATE

Interlocuteur : DPATE

Dates : du 17-8-2001 au 20-8-2001

Lieu : Hôtel de ville de Besançon

## **“Au XXI<sup>ème</sup> siècle : une école ou des écoles ? Management et compétences politiques dans le pilotage d'un système éducatif fondé sur l'autonomie des établissements”**

Structure à l'initiative : INRP (Paris)

Pilotage : DPATE

Dates : du 27-10-2001 au 30-10-2001

Lieu : CRDP d'Auvergne, 63000 Clermont-Ferrand

## **“La juste place du droit dans l'école”**

Structure à l'initiative : IUFM de Lorraine-Institut des hautes études sur la Justice (Paris)

Pilotage : DPATE

Dates : du 27-10-2001 au 31-10-2001

Lieu : Centre national d'études et de formation de la PJJ, 92420 Vaucresson

## LISTE DES DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001

## Séminaires nationaux

p. 9	- Dispositif d'évaluation des personnels de direction : échange de pratiques sur les modalités académiques	01NDFP0001
p. 10	- Réseau des directeurs des relations et ressources humaines : l'évaluation des personnels	01NDFP0002
p. 11	- Quelles formations professionnalisantes pour les personnels de catégorie C ?	01NDFP0003
p. 12	- Professionnalisation des documentalistes des centres académiques de formation des personnels	01NDFP0004
p. 14	- Séminaire des responsables des services des pensions en académie	01NDFP0005
p. 16	- Séminaire des correspondants académiques "CEC-CES"	01NDFP0006
p. 17	- Les TIC au service de l'enseignement primaire	01NDFP0007
p. 19	- Préparer le passage à l'Euro	01NDFP0008
p. 20	- Les violences sexuelles : prévention et traitement des situations	01NDFP0009
p. 22	- Le contrôle de l'apprentissage en académie	01NDFP0010
p. 24	- Séminaires des responsables de dispositifs de formation d'apprentis en EPLE	01NDFP0011
p. 25	- Modernité et qualité de la restauration scolaire	01NDFP0012

## Formations de personnes et d'équipes ressources

p. 27	- Le diagnostic d'établissement	01NDFP0013
p. 28	- L'analyse des besoins en formation des personnels ATOS et d'encadrement	01NDFP0014
p. 29	- Mise en place de préparations aux concours administratifs en formation ouverte et à distance	01NDFP0015
p. 34	- Intégration d'une formation ouverte et à distance dans l'adaptation à l'emploi des nouveaux gestionnaires	01NDFP0016
p. 36	- Intégration des technologies de l'information et de la communication dans la formation	01NDFP0017
p. 37	- Internet comme outil d'animation de la formation	01NDFP0018
p. 38	- Internet au service de la formation des personnels de direction	01NDFP0019
p. 40	- La politique du ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la politique publique de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances	01NDFP0020
p. 42	- Hygiène et sécurité : responsabilisation des personnels de l'éducation nationale	01NDFP0021
p. 45	- Formation des maîtres de stage des médecins de l'éducation nationale stagiaires	01NDFP0022
p. 47	- Contrôle de gestion en EPLE	01NDFP0023

## Adaptation à l'emploi

- p. 49 - IA-IPR détachés dans un emploi d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale 01NDFP0024
- p. 51 - IA-IPR détachés dans un emploi d'adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale 01NDFP0025
- p. 53 - IA-IPR établissement et vie scolaire recrutés sur liste d'aptitude 01NDFP0026
- p. 54 - IA-IPR disciplinaires recrutés sur liste d'aptitude 01NDFP0027
- p. 55 - Inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré recrutés sur liste d'aptitude en 2000 01NDFP0028
- p. 56 - Inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré recrutés sur liste d'aptitude en 2001 01NDFP0029
- p. 57 - Inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO) recrutés sur liste d'aptitude en 2001 01NDFP0030
- p. 58 - Inspecteurs de l'éducation nationale-enseignement technique/enseignement général (IEN-ET/EG) recrutés sur liste d'aptitude 01NDFP0031
- p. 60 - Inspecteurs de l'éducation nationale-enseignement technique/enseignement général (IEN-ET/EG) :
- p. 60 . nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage 01NDFP0032
- p. 62 . nommés sur un poste de formation continue 01NDFP0033
- p. 64 . conseillers d'un inspecteur d'académie nommés en 2000 01NDFP0034
- p. 65 . conseillers d'un inspecteur d'académie nommés en 2001 01NDFP0035
- p. 67 - Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2000 01NDFP0036
- p. 68 - Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2001 01NDFP0037
- p. 70 - Secrétaires généraux d'académie 01NDFP0038
- p. 72 - Secrétaires généraux d'académie adjoints 01NDFP0039
- p. 73 - Secrétaires généraux d'inspection académique 01NDFP0040
- p. 74 - Secrétaires généraux et agents comptables d'établissement public d'enseignement supérieur 01NDFP0041
- p. 75 - Directeurs des relations et ressources humaines 01NDFP0042
- p. 76 - Conseillers auprès d'un recteur : DAET, DAFCO, CSAIO 01NDFP0043
- p. 77 - Conseillers techniques de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services académiques ou départementaux 01NDFP0044
- p. 78 - Responsables académiques de formation des personnels 01NDFP0045
- p. 80 - Chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels 01NDFP0046
- p. 81 - Techniciens de l'éducation nationale 01NDFP0047
- p. 83 - Agents des services des pensions et des validations de services auxiliaires 01NDFP0048

## Rencontres interprofessionnelles de service public

- p. 85 Rencontres interprofessionnelles de services public dans le cadre du réseau des écoles de service public 01NDFP0049

## LISTE DES DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2001 (SUITE)

Actions de formation destinées aux personnels de l'enseignement supérieur

- p. 96 - Sessions de formation de l'encadrement supérieur
- p. 109 - Universités d'automne
- p. 134 - Stages d'hygiène et de sécurité
- p. 137 - Note technique à l'attention des candidats aux dispositifs de formation du PNP
- p. 140 - Note technique à l'attention des centres académiques de formation de l'administration  
(ou service académique équivalent)

# SÉMINAIRES NATIONAUX

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO01

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES PERSONNELS DE DIRECTION :  
ÉCHANGE DE PRATIQUES SUR LES MODALITÉS ACADÉMIQUES

Objectifs du dispositif :

Réflexion collective sur les dispositifs académiques mis en place pour l'évaluation des personnels de direction.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 120

Durée moyenne estimée : 1 jour

## Module unique

Objectifs pédagogiques :

Échanger et confronter les pratiques académiques concernant la mise en œuvre du dispositif d'évaluation.

Contenu :

Partage d'expériences sur :

- le démarrage du dispositif,
- le fonctionnement du groupe de travail permanent constitué auprès du recteur,
- la collecte des données sur les établissements et l'élaboration de la lettre de mission,
- les possibilités d'aide méthodologique à apporter aux personnels de direction.

Public cible : Évaluateurs des personnels de direction (en titre ou par délégation) accompagnés des directeurs des relations et ressources humaines et des IA-IPR établissements et vie scolaire

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Annik Arnaldi, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)

Module obligatoire

Nombre de participants : 120

Durée en heures : 6

Session :

Dates : 29 novembre 2001

Lieu : Paris

IDENTIFIANT : 01NDFPOO02

RÉSEAU DES DIRECTEURS DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES :  
L'ÉVALUATION DES PERSONNELS

Objectifs du dispositif :

Permettre aux participants de promouvoir une politique d'évaluation des personnels.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Les finalités de l'évaluation des personnels.

Contenu :

- Concepts fondamentaux de l'évaluation.
- Rôle des DRH et leur contribution dans l'évaluation des personnels.
- Plan de communication accompagnant ce projet.

Public cible : Directeurs des relations et ressources humaines

Forme/Modalités : séminaire national

Responsable pédagogique : Michèle Cuby, chargée de mission, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 16h

Dates : 14 et 15 novembre 2001

Lieu : Paris

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO03

QUELLES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES POUR LES PERSONNELS  
DE CATEGORIE C ?

Objectifs du dispositif :

Les évolutions de la gestion des personnels de catégorie C nous confrontent à 3 défis :

- l'évolution du recrutement (précarité, protocole SAPIN...),
- la transformation des besoins des établissements et des services liée aux évolutions pédagogiques ou technologiques,
- la nécessité d'offrir de réelles perspectives de carrière à ces personnels.

Le dispositif doit permettre de faire avancer la réflexion pour apporter une réponse à ces défis en termes de formation.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 60

Durée moyenne estimée : 3 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Permettre l'appropriation de savoir-faire et d'objectifs communs.
- Favoriser l'harmonisation des pratiques et la diffusion des réussites.

Contenu :

- Mettre en commun les objectifs de la gestion, les besoins et attentes des individus et les outils de formation associés.
- Harmoniser les objectifs de gestion et les besoins du terrain.
- Faire le lien avec la formation.

Public cible : Responsables de formation, responsables de division de personnel ATOS, responsables de service, chefs d'établissement, gestionnaires d'établissement, personnels de catégorie C impliqués dans la formation.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsables pédagogiques :

- Henri Feral, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Bernard Sautel, responsable du CAFA de l'académie de Bordeaux.

Module obligatoire

Nombre de participants : 60

Durée en heures : 18 h

Session :

Dates : 1<sup>ère</sup> quinzaine de décembre

Lieu : académie de Bordeaux

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO04PROFESSIONNALISATION DES DOCUMENTALISTES  
DES CENTRES ACADEMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS

Objectifs du dispositif :

- Développer les compétences professionnelles des personnels exerçant les fonctions de documentaliste dans un service de formation des personnels.
- Promouvoir les échanges et la mutualisation des ressources documentaires disponibles dans le réseau.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours

### **Module 1 : Mutualisation des ressources documentaires**

Objectifs pédagogiques :

Mettre en place les conditions et modalités d'un échange de données documentaires au sein du réseau.

Contenu :

- Faire le point sur les outils et dispositifs techniques mis en place pour favoriser l'harmonisation des pratiques et la mutualisation des ressources documentaires.
- Déterminer le contenu et les modalités des échanges.
- Mettre en place l'expérimentation du dispositif.

Public cible : Chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATED2).

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : du 13 novembre 2001 (14 h) au 15 novembre 2001 (12 h)

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

## **Module 2 : Valorisation des fonds documentaires**

Objectifs pédagogiques :

Doter les documentalistes d'outils conceptuels, méthodologiques et techniques permettant de valoriser l'activité du centre de documentation.

Contenu :

Les contenus seront déterminés en fonction de l'objectif et en concertation avec les documentalistes du réseau.

Public cible : Chargés de documentation des centres académiques de formation des personnels.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 18 h

**Session :**

Dates : juin 2002

Lieu : Académie à déterminer

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO05SÉMINAIRE DES RESPONSABLES DES SERVICES DES PENSIONS  
EN ACADÉMIE

Objectifs du dispositif :

- Renforcer la relation existant entre le service central et les services déconcentrés sur la base d'une logique d'aide et de soutien.
- Développer la formation des agents dans les académies afin d'améliorer le traitement et la gestion des dossiers de pensions-validations.

Ce dispositif se poursuivra l'an prochain pour les responsables des services des établissements d'enseignement supérieur.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 130

Durée moyenne estimée : 2 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Apporter aux responsables de service des éléments de réglementation et de gestion administrative et financière leur permettant d'évaluer et d'améliorer les pratiques de leur service.

Contenu :

- Les objectifs du service des pensions.
- Évolution de la procédure et de la réglementation.
- Le développement de la formation en matière de pensions-validations dans les académies.

Public cible : Responsables de services de pensions-validations dans les rectorats et les inspections académiques.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Pierre Larmet, chef du bureau des pensions d'ancienneté, DAFE3

Module obligatoire

Nombre de participants : 130

Durée en heures : 12h

**Groupe 1 :** académies d' Amiens, Caen, la Corse, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris et la Réunion.

**Session :**

Dates : 9 et 10 octobre 2001

Lieu : La Baule, service des pensions

Nombre de participants : 43

**Groupe 2 :** académies d' Aix-Marseille, Besançon, Créteil, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Lille, Poitiers, Rennes, Rouen et Toulouse.

**Session :**

Dates : 16 et 17 octobre 2001

Lieu : La Baule, service des pensions

Nombre de participants : 45

**Groupe 3 :** académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Orléans-Tours, Reims, Strasbourg et Versailles.

**Session :**

Dates : 23 et 24 octobre 2001

Lieu : La Baule, service des pensions

Nombre de participants : 42

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO06

SÉMINAIRE DES CORRESPONDANTS ACADÉMIQUES " CEC - CES "

Objectifs du dispositif :

Permettre aux services académiques de mieux maîtriser les aspects réglementaires liés à la gestion des contrats emploi consolidé et des contrats emploi-solidarité.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 1 jour

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Les correspondants académiques seront en capacité de mieux maîtriser les aspects réglementaires concernant ces types de contrats.

Contenu :

- Bilan et perspectives.
- Aspects réglementaires.
- Outils : statistiques et logiciel "PAYE".
- Formation des CES et CEC.

Public cible : Correspondants académiques "CEC-CES"

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Véronique Gris, chef du bureau des rémunérations (DAF C2)

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6 h

**Session :**

Dates : 20 novembre 2001

Lieu : Paris

IDENTIFIANT :  
01NDF0007

LES TIC AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Objectifs du dispositif :

La poursuite et l'intensification de la formation des IEN chargés de mission TIC auprès des IA-DSDEN sont une priorité pour atteindre les objectifs fixés par le ministre : mise en place du brevet informatique et internet (B2I), connexion de toutes les écoles à la fin de l'année scolaire 2001/2002, dispositif des 2000 écoles pilotes.

Pilotes :

- Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.
- Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 15 h

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Conforter le réseau des IEN correspondants TIC.
- Bilan et perspective de la formation continue des IEN dans les académies.

Contenu :

- Les priorités de la politique ministérielle en matière de développement des TIC.
- L'articulation entre la politique de développement des TIC dans le premier et dans le second degré.
- Le point sur la généralisation des équipements et des connexions à l'internet.
- L'animation autour des usages, des pratiques et des ressources (aide à la réalisation de projets, repérage, évaluation et valorisation).
- Le développement de la formation continue et de l'accompagnement des personnels.
- L'utilisation des TIC dans le quotidien professionnel des IEN chargés d'une circonscription.
- Le développement de la vigilance juridique et civique autour de l'internet.
- Le point sur le fonctionnement du réseau des IEN TICE.
- Les nouveaux logiciels RIP.

Public cible :

- Les IEN responsables départementaux TIC auprès des IA-DSDEN.
- Les conseillers des recteurs pour les technologies de l'information et de la communication (CTICE) seront invités à participer à ces journées.

Forme/Modalités : Ce séminaire national fait suite aux regroupements interacadémiques du PNP DPATE 2000-2001 "Les TIC au service de l'enseignement primaire".

Responsables pédagogiques :

Patrick Seweryn, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).  
Bureau des technologies de l'enseignement (DT B1).

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 15h

**Session :**

Dates : du 4 décembre 2001 au 6 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO08

PRÉPARER LE PASSAGE À L'EURO

Objectifs du dispositif :

Une première réunion des correspondants Euro a eu lieu le 23 mars dernier. Cette deuxième journée doit permettre de réaliser une évaluation de ce qui a été fait depuis cette date et un dernier bilan d'étape avant le passage définitif du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 1 jour

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

Les correspondants Euro devront pouvoir situer l'action de leur académie et prévoir les mesures, notamment d'ajustement, qui resteraient à prendre.

Contenu :

- Situation de l'ensemble des académies.
- Les plans de communication et de formation pour 2002.
- Les dernières mesures de basculement pour le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Public cible : Correspondants académiques "Euro" désignés au sein de chaque rectorat.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Christian Piccolo, chef du bureau du budget de l'enseignement scolaire (DAF A1).

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 6h

Session :

Dates : 3 octobre 2001

Lieu : Paris

IDENTIFIANT :  
01NDFP0009LES VIOLENCES SEXUELLES : PREVENTION ET TRAITEMENT  
DES SITUATIONS

Objectifs du dispositif :

Permettre aux IEN d'assurer un rôle de conseil face aux situations créées par les violences sexuelles dont le traitement nécessite des actions coordonnées et spécifiques de la part des personnels et des partenaires.

Pilotes :

- Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

- Direction de l'enseignement scolaire.

En partenariat avec la direction des affaires juridiques.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 1 350

Durée moyenne estimée : 1 jour

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

Apporter aux participants un socle de connaissances nécessaires communes relativement au repérage de situations de violences sexuelles, à leur gestion et à l'écoute des personnes concernées.

Contenu :

- Présentation du document d'appui à la circulaire n° 97-175 du 26 juillet 1997.
- Repérage et analyse d'une situation de violences sexuelles au sein d'une école.
- Connaissance des dispositifs existants.
- Information et formation des personnels.

Public cible : Tous les inspecteurs de l'éducation nationale.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention (DESCO B4).

Module obligatoire

Nombre de participants : 1 350

Durée en heures : 6 h

**Groupe 1** : académies d'Amiens, Lille, Nancy, Rouen et Strasbourg.

Session :

Dates : 11 octobre 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 274

**Groupe 2 :** académies d' Aix-Marseille, Lyon, Orléans-Tours, Poitiers et la Réunion.

**Session :**

Dates : 18 octobre 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 257

**Groupe 3 :** académies de Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Grenoble, Guadeloupe et Toulouse.

**Session :**

Dates : 6 novembre 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 286

**Groupe 4 :** académie de Créteil, Dijon, Guyane, Martinique, Nice, Paris et Versailles.

**Session :**

Dates : 13 novembre 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 291

**Groupe 5 :** académie de Limoges, Nantes, Reims et Rennes.

Ce regroupement est ouvert aux inspecteurs de l'éducation nationale du CNED, des vice-rectorats de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie et de Wallis-et-Futuna ainsi que de la direction de l'enseignement de Mayotte, qui feront parvenir leur candidature validée, sur support papier, à la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels à l'attention de Pierre Cammarata (téléport 2, boulevard des frères Lumière, BP 72000, 86 963 Futuroscope Chasseneuil cedex).

**Session :**

Dates : 11 décembre 2001

Lieu : Paris

Nombre de participants : 228

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO1O

LE CONTRÔLE DE L' APPRENTISSAGE EN ACADEMIE

Objectifs du dispositif :

- Réguler et échanger sur les modalités d'exercice du contrôle de l'apprentissage en académie.
- Permettre la constitution d'un réseau d'animation et d'échanges autour de l'apprentissage.

Pilotes :

- Inspection générale de l'éducation nationale.
- Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.
- Direction de l'enseignement scolaire.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 12 h

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Réguler et échanger sur les modalités d'exercice du contrôle de l'apprentissage en académie.

Contenu :

- Les missions des inspecteurs exerçant en apprentissage.

Examen de deux missions :

- . le contrôle de la formation en CFA,
- . le contrôle de la formation en entreprise.
- L'animation du réseau apprentissage de l'éducation nationale.
- Le Centre national de ressources pour l'apprentissage (CNRAA) et ses missions (notamment en ce qui concerne les aides apportées, en ressources documentaires mais aussi humaines), modalités de fonctionnement, articulation avec le réseau.

Public cible :

- un inspecteur correspondant du réseau opérationnel de proximité (ROP), de l'académie organisatrice de chacun des ROP (7 IEN),
- un inspecteur STI et un inspecteur économie/gestion par académie (60 inspecteurs),
- un inspecteur à compétence pédagogique désigné par le recteur, qui sera chargé de relayer l'information en direction de ses collègues.

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsables pédagogiques : Commission alternance en apprentissage de l'inspection générale de l'éducation nationale.

Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion (DESCO A7)

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : du mercredi 17 octobre 2001 (14 h) au vendredi 19 octobre 2001 (12 h).

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO11SÉMINAIRES DES RESPONSABLES DE DISPOSITIFS DE FORMATION D'APPRENTIS  
EN EPLE

Objectifs du dispositif :

La formation par l'apprentissage nécessite l'intégration de données nouvelles en matière réglementaire, administrative et financière. Cette formation a pour objectif d'améliorer la gestion.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

Apporter aux chefs d'établissements concernés des éléments leur permettant de mieux gérer leur dispositif d'apprentissage.

Contenu :

- La rédaction du règlement intérieur.
- La gestion des personnels contractuels.
- La gestion financière des sections d'apprentissage.

Public cible : Chefs d'établissements ayant en charge un centre de formation d'apprentis, une section d'apprentissage ou une unité de formation par alternance

Forme/Modalités : Séminaire national

Responsable pédagogique : Michel Moles, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12h

Session :

Dates : 14 et 15 novembre 2001

Lieu : Paris

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO12

MODERNITÉ ET QUALITÉ DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Objectifs du dispositif :

Promouvoir une restauration scolaire moderne et de qualité impliquant l'ensemble des acteurs concernés et qui réponde aux attentes des élèves et des parents ainsi qu'aux exigences de la réglementation européenne en matière de restauration collective.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 120

Durée moyenne estimée : 4 jours

### **Module 1 : la maîtrise des risques et la réglementation**

Objectifs pédagogiques :

Impliquer les acteurs de la restauration scolaire dans une démarche de maîtrise des risques, dont une appropriation de la réglementation en la matière.

Contenu :

- La maîtrise des risques :

- . connaissance des outils nécessaires à la maîtrise des risques,
- . les instances mises en place,
- . les étapes d'évaluation des risques.

- L'application de la réglementation européenne en matière de restauration collective (traçabilité des denrées alimentaires, directive 93/43/CEE...).

Public cible : Les techniciens de l'éducation nationale - spécialité restauration collective, les maîtres ouvriers cuisine, les gestionnaires, les chefs d'établissement.

Forme/Modalités : Séminaire national

Module obligatoire

Responsable pédagogique : Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Nombre de participants : 120

Durée en heures : 12 h

Dates : 22 et 23 octobre 2001

Lieu : Académie de Toulouse

**Module 2 : le repas : temps et lieu**

Objectifs pédagogiques :

Donner aux acteurs de la restauration scolaire les capacités d'intégrer au quotidien l'attractivité de l'environnement et l'éducation au goût des élèves comme composantes essentielles de leur mission.

Contenu :

Lié aux objectifs pédagogiques.

Public cible : Les techniciens de l'éducation nationale- spécialités restauration collective, aménagement et cadre de vie, les maîtres ouvriers cuisine, les gestionnaires, les chefs d'établissement.

Prérequis du public : Avoir participé au module précédent (sauf pour les TEN ACV)

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module obligatoire

Nombre de participants : 120

Durée en heures : 12h

Dates : 2002

Lieu : À préciser.

# FORMATIONS DE PERSONNES ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO13

LE DIAGNOSTIC D'ÉTABLISSEMENT

Objectifs du dispositif :

Former des équipes de personnes ressources en académie, susceptibles d'aider les personnels de direction à élaborer un diagnostic d'établissement (première étape du dispositif d'évaluation des personnels de direction).

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 2 jours

## **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Cerner les champs du diagnostic d'établissement et proposer des outils méthodologiques pour en aborder les procédures.

Contenu :

Définition d'éléments conceptuels à partir de l'étude de situations-problèmes.

Public cible : Responsables académiques impliqués dans la formation initiale et continue des personnels d'encadrement et notamment des personnels de direction.

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsables pédagogiques :

- Annik Arnaldi, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Jacques Bonnet, professeur à l'ENESAD (organisation et management des institutions éducatives).

Module obligatoire

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : du lundi 15 octobre 2001 (10 h) au mardi 16 octobre 2001 (17 h)

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO14L'ANALYSE DES BESOINS EN FORMATION DES PERSONNELS ATOS  
ET D'ENCADREMENT

Objectifs du dispositif :

Développer les compétences liées à l'activité de formation.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours

**Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Identifier et analyser les différents éléments, collectifs et individuels, fondateurs d'une offre de formation.
- Présenter les principaux outils d'analyse des besoins.
- Permettre aux participants de concevoir un plan d'action pour la construction de plans de formation, au niveau académique, du bassin, de l'EPLÉ et des services.

Contenu :

- La formation continue dans les organisations :
  - . les aspects politiques et stratégiques,
  - . la gestion des ressources humaines,
  - . les aspects sociologiques.
- Les outils d'analyse des besoins immédiats et à moyen terme :
  - . le cadrage politique et gestion des ressources humaines,
  - . les méthodes du marketing public pour l'explicitation des besoins : interviews, enquêtes, tables rondes,
  - . les méthodes de la gestion individuelle des emplois et des compétences : nomenclature des emplois, référentiels métier, référentiels de formation, entretien de formation...
- L'élaboration des plans de formation dans les académies, les EPLÉ et les services : conditions de la réussite.

Public cible : Responsables de formation et chargés d'ingénierie de formation pour les personnels ATOS et d'encadrement.

Responsable pédagogique :

- Hélène Mesnard, adjointe au chef du bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Claude Carcuac, responsable du CAFA de Caen.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 24h

**Session :**

Dates : du lundi 22 octobre 2001 (14 h) au vendredi 26 octobre 2001 (12 h)

Lieu : Académie de Nice

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO15

MISE EN PLACE DE PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS  
EN FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE

Objectifs du dispositif :

- Construire, en travail collaboratif, un dispositif de formation ouverte et à distance dans le cadre de la préparation à un concours administratif.
- Développer des compétences professionnelles centrées sur l'ingénierie de la formation ouverte et à distance.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places prévues : 60

Durée moyenne estimée : 9 jours

### **Module 1 : Extension du projet de formation ouverte et à distance pour la préparation au concours d'adjoint administratif (FODAD)**

Objectif pédagogique :

Permettre à chacune des académies impliquées de mettre en place un dispositif de FOAD pour la préparation au concours d'adjoint proposé à un grand nombre de stagiaires. Ce dispositif doit être opérationnel en janvier 2002. Il s'appuiera sur un environnement pédagogique du type d'une plateforme de formation.

Contenu :

- Ingénierie de formation en formation ouverte et à distance.
- Ingénierie pédagogique, évaluation.
- Individualisation des parcours de formation et accompagnement.
- Réalisation collaborative de ressources partagées et élaboration d'un dispositif basé sur un environnement pédagogique spécifique.

Public cible : Formateurs et responsables de formation des 6 académies engagées dans l'expérimentation FODAD en 2000-2001.

Prérequis du public :

- Le module repose sur une formation-action filée sur l'année 2001-2002, un accompagnement des projets et des porteurs de projets et l'utilisation d'un outil web d'animation.
- L'engagement des académies dans ce projet implique qu'elles soient au préalable passées par le stade expérimental.
- L'inscription au module suppose de la part des stagiaires l'engagement à suivre les différentes sessions de la formation-action.

Forme/modalités : Sessions en présentiel et travail à distance en utilisant un site web de travail partagé.

Responsable pédagogique : Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module facultatif

Nombre de participants : 15

Durée en heures : 60h

**Session 1 :**

Dates : 11 et 12 septembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 2 :**

Dates : 11 octobre 2001

Lieu : Paris.

**Session 3 :**

Dates : 6 et 7 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 4 :**

Dates : 12 décembre 2001

Lieu : Paris.

**Session 5 :**

Dates : 1 journée fin janvier à Paris

Lieu : Paris.

**Session 6 :**

Dates : 2 jours début mars

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 7 :**

Dates : 2 jours début juin

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Module 2 : Mise en place d'une expérimentation de formation ouverte et à distance pour la préparation au concours d'adjoint administratif (FODAD)**

Objectif pédagogique :

Permettre à chacune des académies impliquées de mettre en place un dispositif de FOAD (Formation ouverte et à distance) pour la préparation au concours d'adjoint proposé à titre expérimental à un nombre restreint de stagiaires. Ce dispositif doit être opérationnel en janvier 2002. Il s'appuiera sur un environnement pédagogique simple, organisé autour du logiciel Quick Place.

Contenu :

- Ingénierie de formation en formation ouverte et à distance.
- Ingénierie pédagogique, évaluation.
- Individualisation des parcours de formation et accompagnement.
- Réalisation collaborative de ressources partagées et élaboration d'un dispositif basé sur un environnement pédagogique spécifique.

Public cible : Formateurs et responsables de formation des académies engagés dans l'expérimentation FODAD 2001-2002.

Prérequis du public :

- Le module repose sur une formation-action filée sur l'année 2001-2002, un accompagnement des projets et des porteurs de projets et l'utilisation d'un outil web d'animation.
- L'engagement des académies dans ce projet implique qu'elles respectent le statut expérimental du projet, même si elles bénéficient de l'expérience du groupe FODAD 2000-2001.
- L'inscription au module suppose de la part des stagiaires l'engagement à suivre les différentes sessions de la formation-action.

Forme/modalités : Sessions en stage présentiel et travail à distance en utilisant un site web de travail partagé

Responsable pédagogique : Un chef de projet académique, accompagné par le pilote du dispositif

Module facultatif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 60 h

**Session 1 :**

Dates : 13 et 14 septembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 2 :**

Dates : 11 octobre 2001

Lieu : Paris

**Session 3 :**

Dates : 8 et 9 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 4 :**

Dates : 14 décembre 2001

Lieu : Paris

**Session 5 :**

Dates : 1 journée fin janvier

Lieu : Paris

**Session 6 :**

Dates : 2 jours début mars

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 7 :**

Dates : 2 jours début juin

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

### **Module 3 : Mise en place d'une expérimentation de formation ouverte et à distance pour la préparation au concours de SASU**

Objectif pédagogique :

Permettre à chacune des académies impliquées de mettre en place un dispositif de FOAD (Formation ouverte et à distance) pour la préparation au concours de SASU proposé à titre expérimental à un nombre restreint de stagiaires. Ce dispositif doit être opérationnel à l'automne 2002. Il pourra s'appuyer sur un environnement pédagogique simple, organisé autour du logiciel Quick Place.

Contenu :

- Ingénierie de formation en formation ouverte et à distance.
- Ingénierie pédagogique, évaluation.
- Individualisation des parcours de formation et accompagnement.
- Réalisation collaborative de ressources partagées et élaboration d'un dispositif basé sur un environnement pédagogique spécifique.

Public cible : Formateurs et responsables de formation des académies engagées dans l'expérimentation FODAD 2001-2002

Prérequis du public :

- Le module repose sur une formation-action filée sur l'année 2001-2002, un accompagnement des projets et des porteurs de projets et l'utilisation d'un outil web d'animation.
- L'engagement des académies dans ce projet implique qu'elles respectent le statut expérimental du projet.
- L'inscription au module suppose de la part des stagiaires l'engagement à suivre les différentes sessions de la formation-action.

Forme/modalités : Sessions en stage présentiel et travail à distance en utilisant un site web de travail partagé

Responsable pédagogique : Un chef de projet académique, accompagné par le pilote du dispositif

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 60h

#### **Session 1 :**

Dates : 18 et 19 septembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

#### **Session 2 :**

Dates : 11 octobre 2001

Lieu : Paris

#### **Session 3 :**

Dates : 8 et 9 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

#### **Session 4 :**

Dates : 14 décembre 2001

Lieu : Paris

**Session 5 :**

Dates : 1 journée fin janvier à Paris

Lieu : Paris

**Session 6 :**

Dates : 2 jours début mars

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 7 :**

Dates : 2 jours début juin

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Module 4 : Formation à l'accompagnement distant de groupe en formation**

Objectif pédagogique :

Permettre aux stagiaires d'assurer la fonction d'accompagnateur distant dans un dispositif de formation ouverte et à distance.

Contenu :

- Les concepts, les méthodes et les outils de l'accompagnement distant dans le cadre d'un dispositif de formation ouverte et à distance.
- Individualisation des parcours, gestion de parcours et accompagnement.

Public cible : Formateurs

Prérequis du public : Les stagiaires sont (ou seront) acteurs de l'un des projets de formation ouverte et à distance mis en œuvre en académie sous le pilotage de la DPATE.

Forme/modalités : Stages présentiels et accompagnement distant en utilisant un outil web de travail partagé et d'échanges.

Responsable pédagogique : Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 20 h

**Session 1 :**

Dates : 9 et 10 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 2 :**

Dates : 2 jours en mai 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO16INTÉGRATION D'UNE FORMATION OUVERTE ET À DISTANCE  
DANS L'ADAPTATION À L'EMPLOI DES NOUVEAUX GESTIONNAIRES

Objectifs du dispositif :

- Construire, en travail collaboratif, un dispositif de formation ouverte et à distance dans le cadre de l'accompagnement des nouveaux gestionnaires.
- Développer des compétences professionnelles centrées sur l'ingénierie de la formation ouverte et à distance.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources.

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 12 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

Permettre à chacune des académies impliquées de mettre en place un dispositif expérimental de FOAD pour l'accompagnement à la prise de fonction des nouveaux gestionnaires. Ce dispositif doit être opérationnel en septembre 2002. Il pourra s'appuyer sur un environnement pédagogique simple, du type du logiciel Quick Place.

Contenu :

- Ingénierie de formation en formation ouverte et à distance.
- Ingénierie pédagogique, évaluation.
- Individualisation des parcours de formation et accompagnement.
- Réalisation collaborative de ressources partagées et élaboration d'un dispositif basé sur un environnement pédagogique spécifique.

Public cible : Formateurs et responsables de formation des académies engagées dans l'expérimentation.

Prérequis du public :

- Le module repose sur une formation-action filée sur l'année 2001-2002, un accompagnement des projets et des porteurs de projets et l'utilisation d'un outil web d'animation.
- L'engagement des académies impliquées dans ce projet à respecter son statut expérimental.
- L'inscription au module suppose de la part des stagiaires l'engagement à suivre les différentes sessions de la formation-action.

Forme/Modalités : Sessions en stage présentiel et travail à distance en utilisant un site web de travail partagé

Responsable pédagogique : Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module obligatoire

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 60 h

**Session 1 :**

Dates : 20 et 21 septembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels – DPATE – Poitiers.

**Session 2 :**

Dates : 18 octobre 2001

Lieu : Paris

**Session 3 :**

Dates : 14 et 15 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 4 :**

Dates : 18 décembre 2001

Lieu : Paris

**Session 5 :**

Dates : 1 journée fin janvier à Paris

Lieu : Paris.

**Session 6 :**

Dates : 2 jours début mars

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Session 7 :**

Dates : 2 jours début juin

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO17INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION DANS LA FORMATION

Objectifs du dispositif :

Développer des compétences professionnelles centrées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en formation.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

Développer des actions de formation intégrant, à des niveaux différents, des technologies d'information et de communication (du présentiel "encadré" à la formation ouverte et à distance).

Contenu :

- Ingénierie de formation en formation ouverte et à distance.
- Ingénierie pédagogique, évaluation.
- Accompagnement et animation distants de groupes en formation.

Public cible : Responsables de formation, formateurs membres des équipes académiques de la formation

Forme/Modalités : Sessions en stage présentiel et animation distante en utilisant un site web de travail partagé.

Responsables pédagogiques :

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2),
- Geneviève Cuisset, direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication (SDTETIC B1).

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 20h

#### Session 1 :

Dates : 16 et 17 octobre

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

#### Session 2 :

Date : 1 journée début mai

Lieu : Paris

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO18

INTERNET COMME OUTIL D'ANIMATION DE LA FORMATION

Objectifs du dispositif :

Développer des compétences professionnelles centrées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en formation.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

- Réalisation d'un espace web d'animation pour un dispositif de formation.
- Mettre en œuvre des dispositifs de formation en présentiel, encadrés par une animation (préparation et suivi) à distance qui s'appuie sur le logiciel Quick Place.

Contenu :

- Appropriation du logiciel Quick Place.
- Ingénierie pédagogique.
- Accompagnement et animation distants de groupes en formation.

Public cible : Responsables de formation, formateurs

Prérequis du public :

Les stagiaires n'appartiennent pas aux différents groupes qu'accompagne la sous-direction de la formation des personnels, dans le cadre de formations-actions liées à la mise en œuvre de dispositifs de formation ouverte et à distance.

Forme/Modalités : Session en présentiel et animation distante en utilisant un site web de travail partagé

Responsable pédagogique : Jean Duchaine responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 10 h

Session :

Dates : 23 et 24 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO19INTERNET AU SERVICE DE LA FORMATION DES PERSONNELS  
DE DIRECTION

Objectifs du dispositif :

- Construire, en travail collaboratif, des espaces web d'information et de mutualisation dans les sites académiques, au service de la formation des personnels de direction.
- Développer l'usage des TIC dans les dispositifs de formation.
- Développer des compétences professionnelles centrées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en formation.

Pilotes :

- Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.
- Direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 6 jours

**Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en place un espace web au sein des sites académiques, au service de l'information et de la mutualisation dans le cadre de la formation des personnels de direction.
- Mettre ces espaces en complémentarité entre eux et avec le niveau national.
- Développer des actions de formation intégrant, à des niveaux différents, des technologies d'information et de communication (du stage présentiel "encadré" à la formation ouverte et à distance).

Contenu :

- Réalisation collective de ressources partagées.
- Ingénierie de formation en formation ouverte et à distance.
- Ingénierie pédagogique, évaluation.
- Accompagnement et animation distants de groupes en formation.

Public cible : Membres des équipes académiques de la formation des personnels de direction.

Prérequis du public :

- Le module repose sur une formation-action filée sur l'année 2001-2002, un accompagnement des projets et des porteurs de projets et l'utilisation d'un outil web d'animation.
- L'inscription des académies dans le dispositif implique un engagement à mettre en place des projets dans lesquels les technologies de l'information et de la communication sont au service de la formation des personnels de direction.
- L'inscription au module suppose de la part des stagiaires l'engagement à suivre les différentes sessions de la formation-action.

Forme/Modalités : Sessions en stage présentiel et travail à distance en utilisant un site web de travail partagé.

Responsables pédagogiques :

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Geneviève Cuisset, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication (SDTETIC B1).

Module obligatoire

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 30 h

### Session 1 :

Dates : 4 et 5 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

### Session 2 :

Date : 2 jours en mars 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

### Session 3 :

Date : 2 jours début juillet 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO2OLA POLITIQUE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE LUTTE  
CONTRE LA DROGUE ET DE PRÉVENTION DES DÉPENDANCES

Objectifs du dispositif :

Dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances et en continuité avec le séminaire national inscrit au PNP 2000-2001 (code saimafor00KPED01B) : 2ème phase du dispositif global de formation de personnes ressources, en préalable à l'inscription de dispositifs de formation sur ce thème dans les plans académiques de formation.

Pilotes :

- Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.
- Direction de l'enseignement scolaire.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 200

Durée moyenne estimée : 4 jours

**Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- S'approprier une définition commune de la prévention.
- Acquérir une méthodologie de mise en place d'actions de prévention des dépendances.
- Apprendre à accompagner/favoriser/dynamiser/mener des projets en partenariat, dans la durée et la cohérence.

Contenu :

- Les composantes d'une culture commune.
- Méthodologie de mise en place d'actions de prévention des dépendances.
- Les stratégies, moyens et outils en matière de conseil et suivi.

Public cible : Personnes ressources en académie.

Prérequis du public :

2 personnes par département présentant les prérequis suivants :

- impliquées dans la politique publique de prévention des dépendances,
- possédant l'expérience de l'accompagnement de formation,
- habituées à appréhender les enjeux et à conduire un travail en partenariat.

Forme/Modalités : Formation de personnes et d'équipes ressources

Responsables pédagogiques :

- Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2),
- Bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention (DESCO B4).

Module obligatoire

Nombre de participants : 200

Durée en heures : 24 h

### Session

Dates : du 10 au 13 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO21HYGIÈNE ET SÉCURITÉ : RESPONSABILISATION DES PERSONNELLS  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Objectifs du dispositif :

Renforcer une culture de l'hygiène et la sécurité au sein des différents services de l'éducation nationale.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 62

Durée moyenne estimée : 3 jours

### **Module 1 : Hygiène alimentaire et risques chimiques en établissement**

Objectifs pédagogiques :

Améliorer les capacités d'intervention des inspecteurs hygiène et sécurité dans le cadre des missions qui leur sont confiées et plus particulièrement en matière d'hygiène alimentaire et d'évaluation des risques chimiques au sein des établissements scolaires.

Contenu :

- Rappel de la réglementation en matière d'hygiène alimentaire.
- La maintenance des locaux.
- Les risques chimiques dans les laboratoires en établissement scolaire : du produit d'entretien aux risques en ateliers et laboratoires.

Public cible : Inspecteurs hygiène et sécurité

Forme/Modalités : Stage de formation en présence des formateurs.

Responsable pédagogique : Pierre Cammarata, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module obligatoire

Nombre de participants : 32

Durée en heures : 24h

### **Session**

Dates : du 4 au 7 décembre 2001

Lieu : Académie de Clermont-Ferrand

## **Module 2 : Risques majeurs : pour une sensibilisation des personnels de l'éducation nationale**

Objectifs pédagogiques :

Renforcer la capacité d'action des personnels chargés de mission risques majeurs.

Contenu :

- Rappel de la réglementation en matière de prévention des risques majeurs.
- Le système d'alerte et de pré-alerte.
- La formation des personnels.

Public cible : Correspondants "risques majeurs"

Forme/Modalités : Stage de formation en présence des formateurs.

Responsable pédagogique : Pierre Cammarata, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : février 2002

Lieu : À déterminer

## **Module 3 : Rôle et place des A.C.M.O académiques au sein du dispositif hygiène et sécurité en académie**

Objectifs pédagogiques :

Améliorer les capacités d'action de l'équipe constituée des Inspecteurs Hygiène et Sécurité et des A.C.M.O académiques dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Contenu :

Sur la base des objectifs pédagogiques.

Public cible : Inspecteurs hygiène et sécurité et agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, à compétence académique.

Forme/Modalités : Stage de formation en présence des formateurs.

Responsable pédagogique : Pierre Cammarata, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module facultatif

Nombre de participants : 62

Durée en heures : 12h

Session :

Dates : Mars 2002

Lieu : À déterminer

#### **Module 4 : Le fonctionnement en partenariat pour une plus grande qualité de réponse aux questions d'hygiène et sécurité**

Objectifs pédagogiques :

Améliorer la capacité de réactivité de l'éducation nationale en matière d'hygiène et de sécurité en développant la qualité du fonctionnement en partenariat des IHS.

Contenu :

Sur la base des objectifs pédagogiques.

Public cible : Inspecteurs hygiène et sécurité

Forme/Modalités : Stage de formation en présence des formateurs.

Responsable pédagogique : Pierre Cammarata, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module facultatif

Nombre de participants : 32

Durée en heures : 18h

Session :

Dates : juin 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO22

FORMATION DES MAÎTRES DE STAGE DES MÉDECINS  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE STAGIAIRES

Objectifs du dispositif :

Permettre la constitution progressive d'un réseau de médecins maîtres de stage, dans le cadre d'équipes ressources académiques, pour les médecins de l'éducation nationale stagiaires lauréats des concours de recrutement, en application :

- de la réglementation sur la formation initiale statutaire de ces médecins, prévoyant la désignation d'un maître de stage par le recteur de l'académie d'affectation du stagiaire ;
- des circulaires du 12 janvier 2001 sur les orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves et les missions des médecins de l'éducation nationale.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 4 jours

### **Module 1 : Présentation des fonctions et responsabilités du maître de stage dans le cadre de la formation en alternance**

Objectifs pédagogiques :

- Présenter la mission confiée au maître de stage dans la formation initiale statutaire des médecins stagiaires, pour la partie pratique en académie, assurée en alternance avec la partie théorique en centre de formation.
- Identifier le rôle et les compétences attendues du maître de stage et les outils facilitateurs.
- Cibler les responsabilités essentielles : l'accueil, le repérage des pratiques professionnelles, la communication d'informations sur le système éducatif, l'aide aux travaux demandés.
- Définir le contenu du stage pratique du médecin stagiaire en fonction du contexte local, des objectifs pédagogiques du centre de formation théorique et méthodologique et de l'expérience professionnelle du stagiaire.

Contenu :

- La présentation de la formation initiale statutaire (longue et courte) en alternance.
- Les fonctions et compétences du maître de stage.
- La structuration du stage pratique autour des objectifs communs et personnalisés.
- La conduite de l'entretien pour le bilan de compétences du stagiaire.
- Les positionnements du maître de stage, du stagiaire et leur liaison indispensable avec le responsable pédagogique du centre de formation théorique et méthodologique.

Public cible : Tous les médecins conseillers techniques responsables départementaux et/ou adjoints auprès des inspecteurs d'académie des départements avec des postes de médecins de l'éducation nationale restant vacants après le mouvement des personnels titulaires. En fonction du nombre de candidats inscrits, priorité sera donnée à ceux qui accueilleront des médecins de l'éducation nationale stagiaires lauréats des concours de recrutement 2001.

Forme/Modalités : Stage présentiel.

Responsable pédagogique : Docteur Josiane Carvalho, responsable de la formation des médecins de l'éducation nationale, à l'ENSP.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 24 et 25 octobre 2001.

Lieu : École nationale de la santé publique (ENSP) à Rennes.

## **Module 2 : Outils et méthodes pour l'encadrement du stage pratique**

Objectifs pédagogiques :

- Faciliter l'encadrement du déroulement du stage pratique et la liaison avec le responsable pédagogique du centre de formation théorique et méthodologique.
- Définir et s'approprier les éléments méthodologiques indispensables pour accompagner le stagiaire tout au long de l'année scolaire et pour évaluer son stage pratique :
  - . le référentiel commun d'objectifs de stage (compétences à acquérir ou à confirmer) à partir d'un référentiel métier,
  - . le cahier des charges personnalisé,
  - . le support d'évaluation.

Contenu :

- La détermination des conditions de réussite du stage pratique, à partir des acquis du premier module et de leur mise en œuvre avec le médecin stagiaire durant l'inter-session.
- L'établissement d'un référentiel commun de savoir-faire à appliquer en stage pratique.
- Le cahier des charges, outil d'articulation entre la formation développée dans les centres et celle du stage pratique en académie.
- La définition des indicateurs pertinents pour l'évaluation du stage pratique.

Public cible : Tous les maîtres de stage ayant participé au module 1.

Forme/Modalités : Stage présentiel.

Responsable pédagogique : Docteur Josiane Carvalho, responsable de la formation des médecins de l'éducation nationale, à l'ENSP.

Module obligatoire

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 4 et 5 février 2002.

Lieu : École nationale de la santé publique (ENSP) à Rennes.

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO23

CONTRÔLE DE GESTION EN EPLE

Objectifs du dispositif :

Le contrôle de gestion est une démarche d'aide à la décision et de gestion de projet appelée à se développer en EPLE et dans les services déconcentrés. Le logiciel national ADAGIO maintenant diffusé en académie facilite la mise en œuvre de cette démarche.

L'objectif de cette formation est de doter chaque académie d'une personne ressource pouvant contribuer au développement de la démarche.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 2 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Permettre à chaque personne ressource de réaliser des actions de formation au contrôle de gestion dans son académie.

Contenu :

- Approfondissement de la méthode ABC et d'ADAGIO à partir d'études de cas.
- Les éléments essentiels de la didactique du domaine.
- Le formateur face au groupe en formation (jeux de rôles).
- Pratiques de contrôle de gestion dans différents secteurs.

Public cible : Personne ressource désignée dans chaque académie

Prérequis du public : Avoir participé à la formation des 7, 8 et 9 mars 2001 ou faire partie du réseau des "mordus".

Forme/Modalités : Formation de personnes ressources

Responsable pédagogique : Jo-Michel Dahan, chef du bureau de la réglementation comptable et du conseil aux EPLE (DAF A3).

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : du 24 octobre 2001 au 26 octobre 2001.

Lieu : Académie de Bordeaux

# ADAPTATION À L'EMPLOI

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO24

IA-IPR DÉTACHÉS DANS UN EMPLOI D'IA-DSDEN  
DURANT L'ANNÉE 2001

Objectifs du dispositif :

Détachés dans un emploi de DSDEN, les IA-IPR ont à prendre des responsabilités nouvelles et à mobiliser des ressources personnelles spécifiques. Leurs expériences professionnelles précédentes et corps d'origine les positionnent de façon contrastée au regard de leurs nouvelles fonctions et missions.

Le dispositif d'adaptation à l'emploi initié en 1999 et développé en 2000 vise à individualiser au maximum les réponses, en terme de formation, à partir d'un bilan de compétences établi pour chaque participant.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Ensemble des IA-DSDEN nouvellement nommés

Durée moyenne estimée : 2 à 5 jours sur l'année

## **Module 1 : Accueillir dans de nouvelles fonctions**

Objectifs pédagogiques :

- Préciser les attentes de l'institution.
- Préparer et accompagner la prise de fonction.

Contenu :

- Missions et place de l'IA-DSDEN : incidence des mesures de déconcentration et de contractualisation sur les domaines d'activité de l'IA-DSDEN.
- Être IA-DSDEN dans un département : positionnement institutionnel, clés de lecture du contexte départemental, premières démarches et chronologie.
- Rôle des IA-DSDEN dans l'accompagnement des nouvelles orientations ministérielles.
- La problématique de la construction de la carte scolaire.

Public cible : Les IA-DSDEN nouvellement nommés

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module obligatoire

Nombre de participants : IA-DSDEN nouvellement nommés

Durée en heures : 6h

**Session :**

Dates : à déterminer ultérieurement

Lieu : à déterminer ultérieurement

**Module 2 : Analyse de pratiques professionnelles**

Objectifs pédagogiques :

- Donner aux participants sur le plan méthodologique, une formation au questionnement, formation à l'investigation et à la réflexivité sur l'action.
- Contribuer à la mutualisation de compétences, de tours de main.

Contenu :

Sur la base des objectifs pédagogiques définis.

Public cible : IA-DSDEN nouvellement nommés

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module facultatif (sur la base du volontariat)

Durée en heures : 3 fois 6 h

**Session :**

Dates : À déterminer ultérieurement

Lieu : À déterminer ultérieurement

**Module 3 : Développement des compétences professionnelles**

Objectifs pédagogiques :

À partir d'un bilan de compétences, construire un plan individuel de formation pour répondre aux attentes de l'institution en matière de pilotage et d'évaluation.

Contenu :

Sur la base des objectifs définis, contenu adapté à chaque participant

Public cible : IA-DSDEN nouvellement nommés

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module négocié

Durée en heures : 1 ou 2 fois 6 h

**Session :**

Dates : À déterminer ultérieurement

Lieu : À déterminer ultérieurement

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO25

IA-IPR DÉTACHÉS DANS UN EMPLOI D'IA-DSDEN ADJOINT  
DURANT L'ANNÉE 2001

Objectifs du dispositif :

Détachés dans un emploi d'IA-adjoint, les IA-IPR ont à prendre des responsabilités nouvelles et à mobiliser des ressources personnelles spécifiques. Leurs expériences professionnelles précédentes et corps d'origine les positionnent de façon contrastée au regard de leurs nouvelles fonctions et missions.

Le dispositif d'adaptation à l'emploi initié en 1999 et développé en 2000 vise à individualiser au maximum les réponses, en terme de formation, à partir d'un bilan de compétences établi pour chaque participant.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Ensemble des IA-DSDEN adjoints nouvellement nommés

Durée moyenne estimée : de 2 à 5 jours/année

### **Module 1 : Accueillir dans de nouvelles fonctions**

Objectifs pédagogiques :

- Préciser les attentes de l'institution.
- Préparer et accompagner la prise de fonction.

Contenu :

- Les missions confiées aux inspecteurs d'académie adjoints (témoignages, mutualisation de pratiques).
- Les orientations de la gestion de l'encadrement.
- Les attentes de l'institution pour le pilotage pédagogique des départements.
- La culture juridique de l'inspecteur d'académie.

Public cible : Inspecteurs d'académie adjoints nouvellement nommés

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module obligatoire

Durée en heures : 6 h

Session :

Dates : À définir ultérieurement

Lieu : À définir ultérieurement

## **Module 2 : Analyse de pratiques professionnelles**

Objectifs pédagogiques :

- Donner aux participants sur le plan méthodologique, une formation au questionnement, formation à l'investigation et à la réflexivité sur l'action.
- Contribuer à la mutualisation de compétences, de tours de main.

Contenu :

Sur la base des objectifs définis

Public cible : IA-adjoints nouvellement nommés

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module facultatif (sur la base du volontariat)

Durée en heures : 3 fois 6 h

**Session :**

Dates : À déterminer ultérieurement

Lieu : À déterminer ultérieurement

## **Module 3 : Développement des compétences professionnelles**

Objectifs pédagogiques :

- À partir d'un bilan de compétences, construire un plan individuel de formation pour répondre aux attentes de l'institution en matière de pilotage et d'évaluation.

Contenu :

Sur la base des objectifs définis, contenu adapté à chaque participant

Public cible : IA-adjoints nouvellement nommés

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module négocié

Durée en heures : 1 ou 2 fois 6 h

**Session :**

Dates : À déterminer ultérieurement

Lieu : À déterminer ultérieurement

IDENTIFIANT :  
O1NDF0026

IA-IPR ÉTABLISSEMENT ET VIE SCOLAIRE RECRUTÉS  
SUR LISTE D'APTITUDE

Objectifs du dispositif :

Développer et/ou compléter en fonction du cursus antérieur les compétences nécessaires à l'exercice des fonctions d'IA-IPR/EVS.

Actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice de ces fonctions.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement-sous-direction de la formation des personnels.

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les IA-IPR/EVS recrutés par liste d'aptitude au 1<sup>er</sup> septembre 2001.

Durée moyenne estimée : 12 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

À définir en fonction des besoins des stagiaires.

Contenu :

En fonction de leurs attentes et de leurs besoins, les stagiaires pourront être invités à suivre des séquences de formation relevant du plan de formation initiale des IA-IPR/AVS.

Public cible : IA-IPR/EVS recrutés par liste d'aptitude.

Forme/Modalités : Stage présentiel.

Responsable pédagogique : Élisabeth Morin, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : Tous les IA-IPR/EVS recrutés par liste d'aptitude au 1<sup>er</sup> septembre 2001.

Durée en heures : 21 h par session

Sessions :

3 sessions de 21 h

Dates : À définir en fonction des besoins de formation des stagiaires.

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO27IA-IPR DISCIPLINAIRES RECRUTÉS SUR LISTE D'APTITUDE  
(RENTÉE 2001)

Objectifs du dispositif :

Les IA-IPR disciplinaires recrutés par liste d'aptitude ont exercé le métier d'inspecteur pendant plusieurs années. Cette formation vise à :

- renforcer une pratique d'expérience tout en l'adaptant à un champ de responsabilités différent,
- développer ou compléter les compétences nouvelles nécessaires à la maîtrise de nouveaux domaines d'expertise.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Autant que d'IA-IPR nommés par liste d'aptitude.

Durée moyenne estimée : 8 jours

### Module unique

Objectif pédagogique :

Permettre de se situer, à partir de son expérience personnelle, dans un contexte professionnel nouveau.

Contenu : Un volet sera défini en fonction des besoins des stagiaires.

Un autre volet sera consacré à la conduite du changement, à l'évaluation des politiques éducatives.

Public cible : IA-IPR disciplinaires recrutés par liste d'aptitude et nommés à la rentrée 2001.

Forme/Modalités : Stage présentiel.

Responsable pédagogique : Bärbel Krohn, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATED1).

Nombre de participants : Tous les IA-IPR disciplinaires recrutés par liste d'aptitude au 1<sup>er</sup> septembre 2001.

Durée en heures : 16h

#### Session 1 :

Dates : du 23 au 25 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

#### Session 2 :

Dates : du 11 au 13 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1 NDFPOO28

IEN 1ER DEGRÉ RECRUTÉS SUR LISTE D'APTITUDE  
AU 1ER SEPTEMBRE 2000

Objectifs du dispositif :

Les IEN 1er degré recrutés sur liste d'aptitude ont, pour la plupart, fait fonction d'inspecteur durant une ou plusieurs années. Ils ont bénéficié la première année de leur titularisation d'une formation construite sur la mutualisation des expériences de chacun, de manière à formaliser une pratique existante tout en donnant des perspectives d'évolution.

Cette nouvelle session est organisée pour permettre aux participants d'expérimenter l'analyse réflexive des pratiques.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les personnels nommés par liste d'aptitude en 2000 (18)

Durée moyenne estimée : 1 session d'une semaine

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Développer et/ou compléter de manière individualisée les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'IEN 1er degré.
- Actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice du métier (réglementation, didactique des disciplines, outils d'évaluation et de pilotage, inspection).

Contenu : Principalement centré sur l'analyse de pratiques

Public cible : 18 IEN 1<sup>er</sup> degré (liste d'aptitude 2000)

Prérequis du public : Avoir suivi les 3 sessions 2000-2001

Forme/Modalités : analyse de pratiques, mutualisation de pratiques, fabrication d'outils, conférences.

Responsable pédagogique : Michel Reverchon-Billot, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : 18

Durée en heures : 24 h

**Session :**

Dates : 14 au 18 janvier 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO29IEN 1ER DEGRÉ RECRUTÉS SUR LISTE D'APTITUDE  
(SEPTEMBRE 2001)

Objectifs du dispositif :

Les IEN 1er degré recrutés sur liste d'aptitude ont, pour la plupart, fait fonction d'inspecteur durant une ou plusieurs années. Cette formation, qui part de l'expérience de chacun, vise à formaliser une pratique existante tout en donnant des perspectives d'évolution.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les personnels nommés

Durée moyenne estimée : 3 sessions d'une semaine (intégration éventuelle dans des modules de la formation statutaire)

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

- Développer et/ou compléter de manière individualisée les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'IEN 1er degré.
- Actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice du métier (réglementation, didactique des disciplines, outils d'évaluation et de pilotage, inspection).

Contenu : à définir avec les stagiaires à partir d'un bilan de compétences.

Public cible : Inspecteurs de l'éducation nationale chargé d'une circonscription du 1er degré

Forme/Modalités : ateliers de professionnalisation, mutualisation de pratiques, fabrication d'outils, conférences.

Responsable pédagogique : Danielle Rembault, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : Tous les personnels nommés

Durée en heures : 3 fois 18 h et plus selon projet individuel de formation.

#### Session 1 :

Dates : 23 au 26 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

#### Session 2 :

Dates : 18 au 21 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

#### Session 3 :

Dates : 14 au 17 mai 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDF0030

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE CHARGÉS DE L'INFORMATION  
ET DE L'ORIENTATION, RECRUTÉS SUR LISTE D'APTITUDE  
AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2001

Objectifs du dispositif :

- Développer et/ou compléter de manière individualisée les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'IEN-IO.
- Actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice du métier.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les IEN-IO recrutés sur liste d'aptitude au 1<sup>er</sup> septembre 2001

Durée moyenne estimée : 12 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques : à définir en fonction des attentes et besoins des stagiaires.

Contenu : En fonction de leurs attentes et de leurs besoins, les stagiaires pourront être invités à suivre des séquences de formation relevant du plan de la formation initiale des IEN-IO.

Public cible : IEN-IO recrutés sur liste d'aptitude et nommés au 1<sup>er</sup> septembre 2001

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Francisco Pernias, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1)

Module obligatoire

Nombre de participants : Tous les IEN-IO recrutés sur liste d'aptitude au 1<sup>er</sup> septembre 2001

Durée en heures : 21 h (par module)

**Session :**

Dates : À définir en fonction des attentes et besoins de formation des stagiaires

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO31INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (IEN-ET-EG), RECRUTÉS SUR LISTE D'APTITUDE

Objectifs du dispositif :

IEN-ET/EG recrutés par liste d'aptitude ont, pour la plupart, fait fonction d'inspecteur pendant plusieurs années. Cette formation, qui part de l'expérience de chacun, vise à renforcer une pratique existante tout en donnant des perspectives d'évolution.

Des échanges de pratiques et des apports théoriques contribuent au développement de compétences.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Autant que d'IEN-ET et EG nommés par liste d'aptitude.

Durée moyenne estimée : 8 jours

### **Module 1 : Bilan des activités et identification des besoins**

Objectifs pédagogiques :

La première session permet de définir un plan de formation adapté aux besoins particuliers des stagiaires.

Les stagiaires concernés sont invités à prendre contact avec la sous-direction de la formation des personnels, dès le début de l'année scolaire, afin d'envisager un contenu individualisé.

Contenu :

Échanges et analyse de pratiques avec un pair de terrain.

Définition des besoins et organisation des calendriers avec le responsable de la formation des IEN-ET et EG.

Public cible : Tous les IEN-ET et EG nommés par liste d'aptitude.

Prérequis du public : Pour la première session, préparer un état des missions qui vous incombent dans cette fonction (liste rédigée à cet effet ou copie de la lettre de mission ou de l'arrêté rédigé par l'autorité hiérarchique).

Responsable pédagogique : Bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Durée en heures : 6 h

Session :

Dates : 16 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

## **Autres modules**

Objectifs pédagogiques :

Suivant besoins définis lors de la première session.

À titre indicatif : actualisation et approfondissement des connaissances nécessaires à l'exercice du métier dans :

- . le champ réglementaire et juridique,
- . l'évaluation, l'acte d'inspection et de conseil, la responsabilité éducatrice et l'obligation de moyens,
- . la gestion des ressources humaines,
- . le projet d'établissement.

Contenu :

Selon des besoins explicités lors de la première session, les stagiaires peuvent être rattachés, à des actions prévues au titre de la formation initiale ou de la formation continue des IEN-ET-EG.

Public cible : Tous les IEN-ET et EG nommés par liste d'aptitude.

Responsable pédagogique : Bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module négocié

Durée en heures : Définie en fonction des attentes des stagiaires

**Session :**

Dates : Définies en fonction des attentes des stagiaires.

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO32INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
NOMMÉS SUR UN POSTE ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
EN APPRENTISSAGE

Objectifs du dispositif :

- Identifier son rôle au sein du SAIA et auprès des partenaires institutionnels et apprécier les écarts d'une académie à l'autre.
- Développer des fonctions d'évaluation, de conseil et d'expertise sur :
  - . le développement de l'apprentissage (CFA privés, publics, UFA...) et l'adaptation de la législation et de la réglementation,
  - . la complémentarité des rôles de l'inspecteur spécialisé affecté au SAIA et de ceux des inspecteurs en charge des filières disciplinaires,
  - . la réglementation financière et comptable, l'analyse des documents et la rédaction de rapports financiers en liaison avec les objectifs pédagogiques.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : 10

Durée moyenne estimée : 4 jours

## Module 1

Contenu :

Nota : Les contenus sont donnés à titre indicatif, ils sont adaptés en fonction du public nommé.

- Les missions de l'IEN-ET nommé sur un poste administratif et financier, son rôle au sein du SAIA auprès des partenaires-son positionnement institutionnel.
- Les relations région-SAIA ; les compétences spécifiques et partagées de l'éducation nationale et des collectivités territoriales.
- Analyse et études de cas sur :
  - . la durée du contrat,
  - . les dérogations,
  - . la sous-traitance de la formation,
  - . les "autorisations" d'enseigner, les conditions pour enseigner ou diriger un CFA.
- Les modalités de création et de fonctionnement :
  - . d'un centre de formation d'apprentis,
  - . d'une section d'apprentissage,
  - . d'une unité de formation par apprentissage.
- Les sources de financement de l'apprentissage.
- La taxe d'apprentissage :
  - . exonération,
  - . contrôle de l'utilisation,
  - . les évolutions en cours.
- Le plan comptable :
  - . historique,
  - . guide pratique.

- Méthodologie d'expertise :
  - . d'une demande d'ouverture de section,
  - . d'un contrat qualifié.
- Préparation de la deuxième session :
  - . définition des thèmes à observer et à étudier en académie.

Public cible : Tous les IEN-ET nouvellement nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage à la rentrée 2001.

Responsable pédagogique : Gérard Coadou DAET académie de Reims

**Session :**

Dates : 23 et 24 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels-DPATE-Poitiers

**Module 2**

Contenu :

Nota : Les contenus sont donnés à titre indicatif, ils sont adaptés en fonction du public nommé.

- L'analyse des documents administratifs et financiers :
  - . méthodologie d'analyse des documents,
  - . quels contrôles effectuer,
  - . comment les effectuer,
  - . conduite à tenir en cas d'anomalie.
- L'élaboration du rapport administratif et financier centré sur la pédagogie.
- L'analyse financière :
  - . les principaux ratios.
- Le guide méthodologique.
- Les indicateurs, leur exploitation technique.
- Recherche de méthodologie d'audit d'un CFA.

Public cible : Tous les IEN-ET nouvellement nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage à la rentrée 2001.

Responsable pédagogique : Gérard Coadou, DAET, académie de Reims

Nombre de participants : Tous les IEN-ET nouvellement nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage à la rentrée 2001.

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : 8 et 9 janvier 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO33INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, NOMMÉS SUR UN POSTE DE FORMATION  
CONTINUE

Objectifs du dispositif :

Se situer dans la fonction, apprécier les écarts d'une académie à l'autre, et identifier un réseau de ressources aux plans académique et national.

Identifier les structures académiques de la formation continue (DAFCO, CAFOC, GRETA) et les ressources humaines (enseignants, contractuels, postes gagés, conseillers en formation continue).

Développer des fonctions d'évaluation, de conseil et d'expertise sur :

- la réglementation des diplômes et des épreuves,
- les différents modes de validation,
- la pédagogie en formation continue,
- les missions d'expertise et d'évaluation ou d'audit.

Accompagner la mise en place d'actions de formation continue, évaluer les dispositifs.

Nota : les contenus de la deuxième session du stage sont adaptés en fonction de l'état des lieux et des besoins émergents chez les stagiaires.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Selon nominations

Durée moyenne estimée : 4 jours

### Module 1

Contenu :

Nota : Les contenus sont donnés à titre indicatif, ils sont adaptés en fonction du public nommé.

- La prise de fonctions en formation continue.
- La gestion pédagogique d'un GRETA :
  - . recrutement des formateurs, animation de dispositifs,
  - . relations avec les prescripteurs,
  - . validation des acquis,
  - . évaluation des actions de formation.
- Construction de dispositifs qualifiants et diplômants.
- Définition du rôle de l'IEN FC (relation avec les CFC, les corps d'inspection...).

Public cible : Tous les IEN-ET/EG nouvellement nommés sur un poste en formation continue.

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Viard, IEN FC, académie de Dijon.

Nombre de participants : Tous les IEN-ET/EG nommés sur un poste de formation continue à la rentrée 2001.

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 17 et 18 octobre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels-DPATE-Poitiers

**Module 2**

Contenu :

Nota : Les contenus sont donnés à titre indicatif, ils sont adaptés en fonction du public nommé.

- Étude de cas professionnels choisis par les stagiaires au cours de l'intersession.
- Les dispositifs de validation des acquis.
- L'IEN-FC en situation de communication interne et externe (entreprises, OPCA, FONGECIF...).
- La rénovation des niveaux V et l'individualisation des parcours.

Public cible : Tous les IEN-ET/EG nouvellement nommés sur un poste en formation continue.

Responsable pédagogique : Jean-Pierre Viard, IEN FC, académie de Dijon.

Nombre de participants : Selon nominations.

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : 12 et 13 février 2002.

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO34INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, CONSEILLERS D'UN INSPECTEUR D'ACADÉMIE  
(NOMMÉS À LA RENTRÉE 2000)

Objectifs du dispositif :

Sur un plan général :

- Se situer dans la fonction et dans le schéma décisionnel d'une académie et d'un département.
- Apprécier les écarts d'un département à l'autre, identifier un réseau de ressources et développer les partenariats institutionnels aux plans local et national.

Sur un plan technique :

- Connaître la législation concernant la taxe d'apprentissage, le suivi des dossiers et la présidence de la commission spécialisée... (programme principal de la première session).
- Aider au développement des enseignements généraux et professionnels adaptés en liaison avec l'IEN-AIS.
- Développer des fonctions d'évaluation, de conseil, d'expertise et ses connaissances sur les aspects réglementaires et juridiques pour :
  - . les examens,
  - . la formation en centre de formation d'apprentis et en établissement privé sous contrat et hors contrat,
  - . la modification de la structure pédagogique des établissements,
  - . l'orientation en liaison avec l'IEN-IO.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 2 jours

**Module unique**

Contenu :

Nota : Le contenu sera développé en concertation avec les stagiaires qui ont suivi le stage en 2000-2001.

Public cible : Tous les IEN-ET-EG chargés de mission départementale à la rentrée 2000 ayant participé au stage organisé en 2000-2001.

Responsable pédagogique : Alain Marie, IEN-ET, académie de Dijon, chargé de mission dans le département de la Nièvre.

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : 12 et 13 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO35

INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL, CONSEILLERS D'UN INSPECTEUR D'ACADÉMIE  
(NOMMÉS À LA RENTRÉE 2001)

Objectifs du dispositif :

Sur un plan général :

- Se situer dans la fonction et dans le schéma décisionnel d'une académie et d'un département.
- Apprécier les écarts d'un département à l'autre, identifier un réseau de ressources et développer les partenariats institutionnels aux plans local et national.

Sur un plan technique :

- Connaître la législation concernant la taxe d'apprentissage, le suivi des dossiers et la présidence de la commission spécialisée... (programme principal de la première session).

- Aider au développement des enseignements généraux et professionnels adaptés en liaison avec l'IEN-AIS.

- Développer des fonctions d'évaluation, de conseil, d'expertise et ses connaissances sur les aspects réglementaires et juridiques pour :

- . les examens,
- . la formation en centre de formation d'apprentis et en établissement privé sous contrat et hors contrat,
- . la modification de la structure pédagogique des établissements,
- . l'orientation en liaison avec l'IEN-IO.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Campagne d'inscription : DPATE adaptation à l'emploi

Nombre de places : 20

Durée moyenne estimée : 4 jours

## Module 1

Objectifs pédagogiques :

Permettre à l'IEN-ET/EG, conseiller de l'IA-DSDEN, de découvrir l'ensemble des missions qui peuvent lui être demandées et d'assurer les tâches les plus immédiates en début d'année scolaire, par exemple la présidence de la commission de la taxe d'apprentissage.

Contenu :

Nota : Le contenu est donné à titre indicatif, il est adapté en fonction du public nommé.

- Les missions dévolues à l'IEN-ET-EG auprès de l'IA-DSDEN.
- La taxe d'apprentissage (première partie).
- Mise en place des champs professionnels en SEGPA et liaison SEGPA/LP.
- Bilan des deux journées et organisation des journées de la prochaine session.

Public cible : Tous les IEN-ET-EG nouvellement chargés de mission départementale (à la rentrée 2001).

Prérequis du public : Pour la première session, préparer un état des missions qui vous incombent dans cette fonction (liste rédigée à cet effet ou copie de la lettre de mission ou de l'arrêté rédigé par l'autorité hiérarchique).

Responsable pédagogique : Alain Marie, IEN-ET, académie de Dijon, chargé de mission dans le département de la Nièvre.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 6 et 7 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

## Module 2

Objectifs pédagogiques :

La deuxième session est organisée en fonction des besoins des stagiaires suite au bilan d'étape effectué lors de la première session.

Contenu :

Nota : Les contenus sont donnés à titre indicatif, ils sont adaptés en fonction du public nommé.

- L'élaboration de la carte des formations :

Analyse, échange et mutualisation des pratiques académiques, des ressources documentaires et/ou informatiques afin d'enrichir le thème étudié.

- Les établissements privés d'enseignement (enquête d'ouverture, sécurité sociale, ...):

Situer les rôles respectifs des corps d'inspection, notamment celui de l'IEN ET/EG conseiller technique départemental, et des services de gestion des établissements privés d'enseignement (IA, rectorat).

- La taxe d'apprentissage (deuxième partie) :

Questions-réponses techniques, analyse des pratiques locales de présidence de la taxe d'apprentissage, le point sur les réformes en cours.

- Échange et mutualisation (suite) :

Étude de cas concrets rencontrés par les stagiaires au cours de leur mission de conseiller départemental. Analyse, échange et mutualisation des pratiques, des ressources documentaires et/ou informatiques afin d'enrichir les thèmes proposés.

- Bilan général du stage.

Public cible : IEN-ET-EG nouvellement chargés de mission départementale (à la rentrée 2001).

Responsable pédagogique : Alain Marie, IEN-ET, académie de Dijon, chargé de mission dans le département de la Nièvre.

Nombre de participants : 20

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 5 et 6 mars 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT : 01NDFPOO36 | DIRECTEURS DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION  
NOMMÉS AU 1ER SEPTEMBRE 2000

Objectifs du dispositif :

Cette action vise à accompagner la prise de fonction des conseillers d'orientation accédant à un poste de directeur de CIO (DCIO). Elle vise les objectifs généraux suivants :

- aider à la prise de fonction,
- développer une culture commune des personnels d'encadrement,
- développer des compétences propres au métier de directeur de CIO.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE

Nombre de places : Tous les DCIO nommés au 1er septembre 2000 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Durée moyenne estimée : 18 jours (dont 13 effectués en 2000-2001)

**Module 4 : Préparation à la prise de fonction (suite des 3 premiers modules ayant eu lieu en 2000-2001)**

Objectifs pédagogiques :

Approfondissement de la réflexion et des connaissances sur les aspects majeurs de la fonction

Contenu : À définir en fonction des attentes et besoins des stagiaires

Public cible : DCIO nommés au 1er septembre 2000 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Francisco Pernias, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : Tous les DCIO nommés au 1<sup>er</sup> septembre 2000 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date.

Durée en heures : 24 h

Session :

Dates : 25 février au 1er mars 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO37DIRECTEURS DE CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION  
NOMMÉS AU 1ER SEPTEMBRE 2001

Objectifs du dispositif :

Cette action vise à accompagner la prise de fonction des conseillers d'orientation accédant à un poste de directeur de CIO (DCIO). Elle vise les objectifs généraux suivants :

- aider à la prise de fonction,
- développer une culture commune des personnels d'encadrement,
- développer des compétences propres au métier de directeur de CIO.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les DCIO nommés au 1er septembre 2001 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Durée moyenne estimée : 18 jours

### **Module 1 : Préparation à la prise de fonction**

Objectifs pédagogiques :

Préparer la prise de fonction

Public cible : Tous les DCIO nommés au 1er septembre 2001 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Francisco Pernias, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module obligatoire

Nombre de participants : Tous les DCIO nommés au 1er septembre 2001 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 27 au 29 août 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

## **Module 2 : Accompagnement à la prise de fonction et adaptation à l'emploi**

Objectifs pédagogiques : Seront définis en fonction des attentes et besoins des stagiaires

Contenu : À définir en fonction des attentes et besoins des stagiaires

Public cible : Tous les DCIO nommés au 1er septembre 2001 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Francisco Pernias, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module obligatoire

Nombre de participants : Tous les DCIO nommés au 1er septembre 2001 ou exerçant pour la première fois la fonction de DCIO à cette date

Durée en heures : 24 h

### **Session 1 :**

Dates : 10 au 14 décembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels-DPATE-Poitiers

### **Session 2 :**

Dates : 13 au 17 mai 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels-DPATE-Poitiers.

### **Session 3 :**

Dates : À définir (courant de l'année scolaire 2002-2003)

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
01NDFPOO38

SECRETAIRES GÉNÉRAUX D'ACADÉMIE

Objectifs du dispositif :

Les personnels affectés pour la première fois sur un emploi de secrétaire général d'académie sont confrontés à des situations complexes et ont à satisfaire des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis d'assumer, voire de connaître.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les personnels nommés

Durée moyenne estimée : 9 jours

### Module 1

Objectifs pédagogiques :

- Positionner le secrétaire général d'académie dans ses fonctions.
- Appréhender l'étendue de sa mission et de ses implications techniques et managériales dans une approche globale du fonctionnement académiques.

Contenu :

Référentiel des missions, des domaines d'activités, des compétences.

Public cible : Secrétaires généraux d'académie

Forme/Modalités : Atelier de pratiques, mutualisation, conférence

Responsable pédagogique : Hubert Xueref, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATÉ D1).

Module obligatoire

Nombre de participants : Tous les personnels nommés

Durée en heures : 12h

Session :

Dates : 6 et 7 décembre 2001

Lieu : Ministère de l'éducation nationale, Paris

## **Module 2**

Objectifs pédagogiques :

Développer le partenariat entre l'encadrement supérieur de différents ministères.

Contenu :

Définir en concertation avec les participants.

Public cible : Secrétaire généraux d'académie

Forme/Modalités : Journées de formation

Responsable pédagogique : Hubert Xueref, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Module obligatoire

Nombre de participants : Tous les personnels nommés

Durée en heures : 42 h (7 journées)

**Session :**

Dates : À déterminer

Lieu : À déterminer

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO39

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'ACADÉMIE ADJOINTS

Objectifs du dispositif :

Les personnels affectés pour la première fois sur un emploi de secrétaire général d'académie adjoint sont confrontés à des situations complexes, variables d'un emploi à l'autre, et ont à satisfaire des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis de connaître

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les personnels nouvellement nommés

Durée moyenne estimée : 2 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

- Positionner le secrétaire général adjoint d'académie dans ses fonctions.
- Appréhender l'étendue de sa mission et de ses implications techniques et managériales dans une approche globale du fonctionnement académiques.

Contenu :

Référentiel des missions, des domaines d'activités, des compétences.

Public cible : Secrétaires généraux d'académie adjoints

Forme/Modalités : Atelier de pratiques, mutualisation, conférence

Responsable pédagogique : Hubert Xueref, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATÉD1).

Nombre de participants : Tous les personnels nommés

Durée en heures : 12h

Session :

Dates : 6 et 7 décembre 2001

Lieu : Ministère de l'éducation nationale, Paris

IDENTIFIANT : O1NDFPOO4O	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'INSPECTION ACADÉMIQUE
-----------------------------	--

Objectifs du dispositif :

Les personnels affectés pour la première fois sur un emploi de secrétaire général d'inspection académique sont confrontés à des situations complexes et ont à satisfaire des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis de connaître

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les personnels nouvellement nommés

Durée moyenne estimée : 6 jours

**Module 1**

Objectifs pédagogiques :

- Positionner le secrétaire général d'inspection académique dans ses fonctions.
- Appréhender l'étendue de sa mission et de ses implications techniques et managériales dans une approche globale du fonctionnement d'une inspection d'académie (départementale).

Contenu :

Référentiel des missions, des domaines d'activités, des compétences.

Public cible : Secrétaires généraux d'inspection académique

Forme/Modalités : Atelier de pratiques, mutualisation, conférence

Responsable pédagogique : Hubert Xueref, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : Tous les personnels nommés

Durée en heures : 18 h (3 jours)

**Session :**

Dates : 28 au 30 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**Module 2**

Objectifs pédagogiques :

Acquisitions de techniques managériales et d'évaluation de dispositifs.

Contenu : À déterminer

Public cible : Secrétaire généraux d'inspection académique

Responsable pédagogique : Hubert Xueref, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : Tous les personnels nommés

**Session :**

Dates : À déterminer

Lieu : À déterminer

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO41

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ET AGENTS COMPTABLES  
D'ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Objectifs du dispositif :

Les personnels affectés pour la première fois sur un emploi de secrétaire général d'établissement public d'enseignement supérieur et d'agent comptable sont confrontés à des situations complexes, variables d'un emploi à l'autre, et ont à satisfaire des exigences que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis de connaître.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Tous les personnels nouvellement nommés

Durée moyenne estimée : 4 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

- Positionner le secrétaire général d'université et l'agent comptable dans leurs fonctions.
- Appréhender l'étendue de leurs missions et responsabilités et de leurs implications techniques et managériales dans une approche globale du fonctionnement d'une université.

Contenu :

Référentiel des missions, des domaines d'activités, des compétences.

Public cible : Secrétaires généraux et agents comptables d'établissement public d'enseignement supérieur

Forme/Modalités : Atelier de pratiques, mutualisation, conférences-débats

Responsable pédagogique : Hubert Xueref, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE.D1).

Durée en heures : 24 h

Session :

Dates : 15 au 18 janvier 2002

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO42

DIRECTEURS DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

Objectifs du dispositif :

Aider les directeurs des relations et des ressources humaines nouvellement nommés à se situer dans leur fonction et à en appréhender les responsabilités et les exigences dans le cadre du fonctionnement académique comme dans celui de la politique nationale de gestion des ressources humaines.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE adaptation à l'emploi

Nombre de places : Tous les personnels nommés

Durée moyenne estimée : 1 jour

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Positionner les directeurs des relations et ressources humaines d'académie dans leur fonction .
- Appréhender l'étendue de la mission et de ses implications techniques et managériales.
- Réaliser une approche globale des attentes institutionnelles au niveau national et académique.

Contenu :

Cadrage institutionnel : les axes de la politique nationale en matière de gestion des ressources humaines.

Approche fonctionnelle : les missions du directeur des relations et ressources humaines.

Illustration de positionnements académiques par le témoignage de DRRH déjà en fonction.

Public cible : Directeurs des relations et ressources humaines.

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Michèle Cuby, chargée de mission, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

Module obligatoire

Nombre de participants : Tous les directeurs des relations et ressources humaines nouvellement nommés

Durée en heures : 6h

**Session :**

Dates : 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre 2001

Lieu : Paris

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO43

CONSEILLERS AUPRÈS D'UN RECTEUR (DAET, DAFCO, CSAIO)

Objectifs du dispositif :

Les personnels affectés sur des fonctions de conseillers auprès d'un recteur sont confrontés à des situations que leurs fonctions antérieures ne leur ont pas toujours permis d'appréhender dans toutes leurs implications.

Le stage est organisé pour les conseillers récemment nommés afin de les aider à aborder leurs nouvelles fonctions.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : Effectif de DAET, DAFCO et CSAIO nouvellement nommés

Durée moyenne estimée : 5 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

- Approfondir les champs des missions dans leurs étendues et leurs limites.
- S'informer sur l'évolution des politiques ministérielles.
- Maîtriser la coordination d'une unité ou d'un service.
- Développer les compétences de conseiller.
- Perfectionner les pratiques de conduite de projet et d'évaluation des organisations des systèmes ou des dispositifs.

Contenu : À définir en fonction des attentes et besoins des stagiaires

Public cible : DAET, DAFCO et CSAIO nouvellement nommés

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Francisco Pernias, responsable de formation, bureau des formations statutaires des personnels d'encadrement (DPATE D1).

Nombre de participants : Tous les DAET, DAFCO et CSAIO nouvellement nommés

Durée en heures : 24h

Session :

Dates : 17 au 21 décembre

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO44

CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE MÉDICAL, INFIRMIER OU SOCIAL  
EN POSTE À RESPONSABILITÉ DANS LES SERVICES ACADÉMIQUES  
OU DÉPARTEMENTAUX

Objectifs du dispositif :

Cette formation d'adaptation à l'emploi doit permettre aux conseillers techniques de service médical, infirmier ou social, nouvellement nommés en poste à responsabilité dans les services académiques ou départementaux, de développer leurs compétences de conseil, d'encadrement et d'animation dans leur secteur d'attribution.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

Campagne d'inscription : DPATE adaptation à l'emploi

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 5 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

- Situer la fonction de conseiller technique par rapport à l'ensemble des acteurs académiques, dans une optique intercatégorielle et dans une logique de réseau.
- Apporter des éléments méthodologiques dans le domaine du management, de la conduite de projets et du partenariat.
- Apprendre à mieux connaître l'environnement administratif.
- Favoriser les échanges de pratiques professionnelles dans une optique d'aide, de conseil et de résolution de problèmes.

Contenu :

- La présentation de la fonction et du rôle de conseiller technique.
- Le développement des compétences vers le conseil et l'animation.
- La méthodologie de la conduite de projets dans le cadre d'une activité managériale.
- La connaissance de l'environnement administratif.
- Le partenariat.

Public cible :

Conseillers techniques affectés depuis septembre 2000 et n'ayant pas bénéficié de cette formation :

- médecins conseillers techniques auprès des recteurs et médecins conseillers techniques responsables départementaux auprès des inspecteurs d'académie DSDEN,
- infirmières conseillères techniques auprès des recteurs et infirmières conseillères techniques responsables départementales auprès des inspecteurs d'académie DSDEN,
- conseillers techniques de service social auprès des recteurs, des inspecteurs d'académie DSDEN et des directeurs de CROUS.

Forme/Modalités : Stage présentiel.

Responsables pédagogiques :

- Nadine Neulat-Billard, chef du bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention, DESCOB4.
- Didier Lozé, chef du bureau de l'action sanitaire et sociale, DPATE A3.

Module obligatoire

Durée en heures : 30 h

Session :

Dates : du 19 au 23 novembre 2001

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO45

RESPONSABLES ACADEMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS

Objectifs du dispositif :

Accompagner la prise de fonction des responsables de formation nouvellement nommés.  
Permettre aux responsables de formation académiques et à leurs collaborateurs ingénieurs de formation déjà en fonction d'approfondir leurs connaissances.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE adaptation à l'emploi

Nombre de places : 30

Durée moyenne estimée : 24 h

### **Module 1 : Ingénierie de la formation**

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration de dispositifs et plans de formation.

Contenu :

- Recueil et analyse des besoins.
- Conception de dispositifs de formation.
- Concevoir, élaborer et évaluer le plan académique de formation.

Public cible : Responsables et ingénieurs de formation

Forme/Modalités : Stage de formation en présence des formateurs

Responsable pédagogique : Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATED2).

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12h

**Session :**

Dates : 24 et 25 octobre 2001

Lieu : Académie à déterminer

## **Module 2 : Pilotage et gestion de la formation**

Objectifs pédagogiques :

Assurer un pilotage et une gestion satisfaisants des activités de formation à l'aide des outils GAIA, KHEOPS et de la Base Centrale de Pilotage

Contenu :

- La gestion des dispositifs de formation : renseigner GAIA.
- Le pilotage de la formation : indicateurs et requêtes (GAIA, KHEOPS et BCP).

Public cible : Responsables et ingénieurs de formation

Forme/Modalités : Stage de formation en présence des formateurs

Responsable pédagogique : Bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATED2).

Module facultatif

Nombre de participants : 30

Durée en heures : 12 h

**Session :**

Dates : 14 et 15 novembre 2001

Lieu : Académie à déterminer

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO46CHARGÉS DE DOCUMENTATION DES CENTRES ACADÉMIQUES  
DE FORMATION DES PERSONNELS

Objectifs du dispositif :

Intégrer les personnes nouvellement nommées dans les fonctions de documentalistes dans le réseau.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Campagne d'inscription : DPATE adaptation à l'emploi

Nombre de places : En fonction des nouvelles nominations.

Durée moyenne estimée : 2 jours

### Module unique

Objectifs pédagogiques :

Permettre :

- l'appréhension des missions et spécificités d'un centre de documentation académique de formation intégré dans un réseau national,
- l'appropriation de techniques documentaires de base visant à la prise en main d'un centre de documentation.

Contenu :

- Missions et environnement du documentaliste de centre académique de formation.
- Initiation aux méthodes et outils du traitement documentaire.
- La gestion d'un fonds documentaire.
- La recherche informatisée d'information.

Public cible : Personnels chargés de la documentation dans les centres académiques de formation des personnels.

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Nicole Siebert-Taabni, documentaliste, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

Module négocié

Nombre de participants : En fonction des nouvelles nominations

Durée en heures : 12h

Session :

Dates : du 9 octobre 2001 (14 h) au 11 octobre 2001 (12 h)

Lieu : Sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

IDENTIFIANT :  
O1NDF0047

TECHNICIENS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Objectifs du dispositif :

Donner aux techniciens de l'éducation nationale nouvellement nommés les capacités d'expertise liées aux différentes spécialités, des connaissances théoriques et pratiques relatives au conseil et à la formation.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : 35

Durée moyenne estimée : 9 jours

### **Module 1 : Connaissance de l'environnement des missions du TEN**

Objectifs pédagogiques :

Donner aux participants les éléments de connaissance leur permettant de se situer et agir dans le système aux niveaux national et académique en référence aux missions définies.

Contenu :

Connaissance des droits et obligations des fonctionnaires.

Connaissance des structures de l'éducation nationale.

Place, rôle et missions des techniciens de l'éducation nationale.

Les partenaires : identification et relations.

Public cible : Techniciens de l'éducation nationale nommés au 1<sup>er</sup> septembre 2001

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Joël Bidois, inspecteur hygiène et sécurité, académie de Caen.

Nombre de participants : En fonction du nombre de TEN nommés (35 postes ouverts)

Durée en heures : 18 h

**Session :**

Dates : du 17 au 19 octobre 2001

Lieu : Académie d'Amiens

### **Module 2 : Les missions du technicien de l'éducation nationale : le conseil**

Objectifs pédagogiques :

Rendre les TEN nouvellement nommés capables d'assurer les fonctions de conseil dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Contenu :

Le conseil : concepts et modalités pratiques (l'élaboration d'un cahier des charges...).

Les bases de la rédaction administrative : connaissance et pratique.

Public cible : Techniciens de l'éducation nationale nommés au 1er septembre 2001

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Joël Bidois, inspecteur hygiène et sécurité, académie de Caen.

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 18 h

**Session :**

Dates : du 6 au 8 mars 2002

Lieu : Académie d'Amiens

### **Module 3 : Les missions du technicien de l'éducation nationale : la formation, l'encadrement**

Objectifs pédagogiques :

Rendre les TEN nouvellement nommés capables d'assurer les fonctions de formation et d'encadrement dans le cadre des missions qui leur sont confiées.

Contenu :

La fonction "formation" (de l'ingénierie à l'intervention) et la fonction "encadrement" (du concept à la pratique) dans le cadre des missions du TEN.

Public cible : Techniciens de l'éducation nationale nommés au 1er septembre 2001

Forme/Modalités : Stage présentiel

Responsable pédagogique : Joël Bidois, inspecteur hygiène et sécurité, académie de Caen.

Nombre de participants : 35

Durée en heures : 18 h

**Session :**

Dates : du 15 au 17 mai 2002

Lieu : Académie d'Amiens

IDENTIFIANT :  
O1NDF0048

AGENTS DES SERVICES DES PENSIONS ET DES VALIDATIONS  
DE SERVICES AUXILIAIRES

Objectifs du dispositif :

Les procédures et la réglementation applicables à l'élaboration et la gestion des dossiers de pensions et de validation de services auxiliaires sont spécifiques et complexes. Chaque année, le mouvement des personnels peut conduire à de nouvelles affectations dans les services déconcentrés chargés de les réaliser.

L'objectif de ce dispositif est d'assurer à ces nouveaux agents une technicité suffisante pour effectuer ces opérations.

Pilote : Direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

Pas de campagne d'inscription

Nombre de places : 100

Durée moyenne estimée : 3 jours

### **Module unique**

Objectifs pédagogiques :

Apporter aux agents les éléments de réglementation et de gestion administrative et financière leur permettant de traiter les dossiers de pension et de validation.

Contenu :

- Réglementation et pratiques professionnelles.
- Les dossiers d'examen des droits à pension et les règles de liquidation des pensions.
- Les validations de services auxiliaires.
- Les affiliations rétroactives à la sécurité sociale et à l'IRCANTEC.
- Les invalidités et les pensions de reversion. Les allocations temporaires d'invalidité.

Public cible : Agents des services de pensions-validations dans les rectorats et les inspections académiques nouvellement nommés dans ces fonctions.

Forme/Modalités : Formation d'adaptation à l'emploi

Responsable pédagogique : Pierre Larnet, chef du bureau des pensions d'ancienneté, DAFE3

Nombre de participants : 100

Durée en heures : 18 h

**Groupe 1 :** Académies de Nantes, Rennes, Caen, Poitiers, Orléans-Tours

Session :

Dates : 2, 3 et 4 octobre 2001

Lieu : Nantes

Nombre de participants : 20

**Groupe 2 :** Académies de Nancy, Strasbourg, Reims, Besançon, Dijon

**Session :**

Dates : 2, 3 et 4 octobre 2001

Lieu : Nancy

Nombre de participants : 20

**Groupe 3 :** Académies de Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Nice, Corse

**Session :**

Dates : 2, 3 et 4 octobre 2001

Lieu : Lyon

Nombre de participants : 20

**Groupe 4 :** Académies de Toulouse, Bordeaux, Limoges, Clermont-Ferrand, Montpellier

**Session :**

Dates : 9, 10 et 11 octobre 2001

Lieu : Toulouse

Nombre de participants : 20

**Groupe 5 :** Académies de Créteil, Versailles, Paris, Lille, Rouen, Amiens, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion

**Session :**

Dates : 6, 7 et 8 novembre 2001

Lieu : Versailles

Nombre de participants : 20

# RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DE SERVICE PUBLIC

IDENTIFIANT :  
O1NDFPOO49

RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DE SERVICE PUBLIC  
DANS LE CADRE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC

Objectifs du dispositif :

Les rencontres interprofessionnelles des services publics vivent leur sixième année. L'expérience conforte ses initiateurs dans l'idée que la confrontation des points de vue de professionnels confirmés et la compréhension de leurs modes d'action respectifs sont de nature à favoriser la mise en synergie des acteurs et la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projets.

Pilote :

Un comité de pilotage composé de cadres pédagogiques du Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale (Angélique Bogiraud), du Centre national de la fonction publique territoriale (Luc Neel), de l'École nationale de la magistrature (Michel Doumenq), de l'École nationale de la santé publique (Christian Chauvigne), de l'École nationale supérieure de la police (François Molin), de la sous-direction de la formation des personnels du ministère de l'éducation nationale (Françoise Guillot-Meunier) et de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Marc-Henri Lazar), a élaboré cette programmation.

Campagne d'inscription : DPATE séminaires et personnes ressources

Nombre de places : 30 réservées à l'éducation nationale pour un total de 150

Durée moyenne estimée : 15 jours

## **Module 1 : Enfance et maltraitance**

Problématiques et objectifs : Difficultés relationnelles, échecs scolaires, manifestations de violences sont souvent les révélateurs de la maltraitance dont les enfants peuvent être victimes. Ces signes sont la manifestation extérieure de situations devenues intolérables, souvent au sein même de la famille et qui ne peuvent plus être dissimulées par ceux qui en sont les victimes. La maltraitance à enfant est un phénomène préoccupant de notre société qui touche des milieux variés. Il est donc capital de pouvoir en identifier les signes avant-coureurs et de les interpréter à la fois avec le maximum de justesse et le plus en amont possible. Quels moyens fiables existe-t-il de détecter les premiers signes de cette maltraitance ?

Cette session a pour objectifs :

- de situer le rôle que peuvent jouer les représentants des institutions tels que l'enseignement, la santé publique, les divers services sociaux, la justice, la police, dans l'analyse des origines de maltraitance et l'identification des situations de maltraitance,
- d'identifier les actions de coopération en termes de prévention et de prise en charge de situations de maltraitance.

Prérequis du public : Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale, cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Forme/Modalités : Le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : Michel Doumenq, École nationale de la magistrature

Module facultatif

Nombre de participants : 7 pour l'éducation nationale

Durée en heures : 18h

Dates : du 2 au 4 octobre 2001

Lieu : École nationale d'administration pénitentiaire – Campus universitaire Michel Serres, 440, Avenue Michel Serres, BP 28, 47916 Agen cedex 9.

## **Module 2 : Sécurité et partenariat**

Problématique et objectifs : La sécurité est actuellement une des principales préoccupations de nos concitoyens. Pour faire face à ce défi, le rôle des institutions régaliennes et répressives (justice et police) a profondément évolué ces dernières années. L'ampleur et la complexité du phénomène nécessitent aujourd'hui un travail en profondeur intégrant les aspects préventifs et répressifs en associant d'autres acteurs publics ou privés.

Cette rencontre permet :

- d'évaluer les procédures et outils du partenariat et notamment le contrat local de sécurité,
- de repérer, sur la base des expériences menées, les conditions de réussite mais aussi les limites de ces dynamiques de coopération,
- d'identifier les opportunités du partenariat dans chaque situation professionnelle.

Prérequis du public : Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale, cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Forme/Modalités : Le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : François Molin, École nationale supérieure de la police

Module facultatif

Nombre de participants : 7 pour l'éducation nationale

Durée en heures : 18h

Dates : du 16 au 18 octobre 2001

Lieu : École nationale supérieure de la police, 9, Rue Carnot, 69450 St-Cyr-au-Mont-d'Or

### **Module 3 : L'évaluation de l'action publique territorialisée**

Problématique et objectifs : La territorialisation de l'action publique est aujourd'hui, avec la déconcentration, la contractualisation et l'interministérialité, l'une des bases de référence de l'intervention des services publics locaux.

Cette orientation stratégique se traduit par une situation qui peut être caractérisée par :

- une complexité accrue née de la diversité des exigences sociétales à satisfaire, des compétences à réunir et des acteurs à mobiliser pour la conduite de l'action publique,
- une multiplication des actions et des financements coopératifs se traduisant par l'addition, la superposition et le croisement de circuits décisionnels et de crédits,
- un accroissement des besoins des différents acteurs locaux en informations communes, coordination et régulation.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire que les cadres supérieurs conduisant les politiques publiques territorialisées puissent disposer des éléments permettant l'analyse des effets de l'action publique collective, de son déroulement et de son efficacité antérieure en vue d'en tirer les enseignements et de préparer dans les meilleures conditions possibles la reconduction ou l'ajustement de l'action.

Les processus d'évaluation de l'action publique locale peuvent constituer des moments privilégiés de coopération entre des acteurs juridiquement autonomes appartenant ou non à la sphère publique.

Réunissant des cadres supérieurs de services publics, cette rencontre a pour objectifs :

- d'explicitier et de permettre l'appropriation d'un référentiel partagé autour de la notion d'évaluation appliquée à l'action publique locale,
- de nourrir la réflexion des participants sur l'intérêt, la spécificité et les conditions de réussite des démarches d'évaluation de l'action publique locale et partenariale.

Prérequis du public : Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale (recteurs, IA-DSDEN, secrétaires généraux d'académie ou d'inspection académique), cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Forme/Modalités : Le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées

Responsable pédagogique : Marc-Henri Lazar, Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Module facultatif

Nombre de participants : 6 pour l'éducation nationale

Durée en heures : 18 h

Dates : du 14 et 15 novembre 2001

Lieu : Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, 1498, Route de Sain-Bel, BP 84, 69280 Marcy-l'Étoile

**Module 4 : Intégration et droit à la différence**

Problématique et objectifs : L'accueil et l'intégration des populations nomades, qui impliquent un grand nombre d'acteurs publics, suscitent certaines tensions et difficultés dues notamment à une méconnaissance mutuelle des univers culturels.

Les services publics sont peu préparés à gérer ces situations.

Ce séminaire a pour objectifs :

- de situer les représentations des différents acteurs intervenant auprès de ces populations,
- d'identifier les questions soulevées par la prise en charge de ces populations confrontées aux pratiques locales observées,
- de repérer les conditions d'une action concertée.

Prérequis du public : Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'état, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale, cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Forme/Modalités : Le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées

Responsable pédagogique : Marie-Line Pujazon, École nationale de la santé publique

Module facultatif

Nombre de participants : 5 pour l'éducation nationale

Durée en heures : 18h

Dates : du 26 au 28 novembre 2001

Lieu : École nationale de la santé publique, avenue du professeur Léon Bernard, BP 84, 35043 Rennes cedex.

**Module 5 : La qualité : une démarche au service de la modernisation de l'action publique**

Problématique et objectifs : La qualité n'est pas une mode, mais avant tout un état d'esprit. Elle n'est pas limitée à la seule obtention d'un certificat, mais constitue au contraire une démarche au service du management et un élément important de modernisation de l'action publique. Elle présente, en effet, l'avantage de mobiliser tous les niveaux de l'administration et tous les secteurs d'activité.

Dès lors, il apparaît nécessaire que les cadres supérieurs disposent d'une représentation réaliste, des atouts, des enjeux et des écueils d'une démarche qualité dans les services publics.

Réunissant des cadres supérieurs des services publics, cette rencontre a pour objectifs :

- de qualifier ce que peuvent être des "politiques qualité",
- d'identifier, de caractériser et d'évaluer les facteurs de réussite de ces stratégies et de ces démarches.

Prérequis du public : Cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale (recteurs, IA-DSDEN, secrétaires généraux d'académie ou d'inspection académique), cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Forme/Modalités : Le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

Responsable pédagogique : Michèle Cudo, Institut des études supérieures de la fonction publique territoriale

Module facultatif

Nombre de participants : 5 pour l'éducation nationale

Durée en heures : 16 h

Dates : du 27 et 28 novembre 2001

Lieu : Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, 1498, route de Saint-Bel, BP 84, 69280 Marcy-l'Étoile.